

CENTRE DES CONGRÈS
PIERRE-BAUDIS
TOULOUSE

JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2016



5^{ES} RENCONTRES
INTERRÉGIONALES
DE L'URBANISME

échanges urbains

FOCUS INTELLIGENCE DES MOYENS

PROJET DE TERRITOIRE
| POLITIQUE DE L'HABITAT
RENOUVELLEMENT URBAIN
DÉMARCHES DE PARTICIPATION
| MÉTHODES ET PROCESSUS
ESPACE PUBLICS
NATURE EN VILLE
| PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE
NOUVEAUX QUARTIERS
| ÉCOQUARTIERS



échanges
CINQUIÈMES RENCONTRES
INTERRÉGIONALES DE L'URBANISME
urbains
2016



CINQUIÈMES RENCONTRES INTERRÉGIONALES DE L'URBANISME

L'aménagement du territoire est une préoccupation permanente des élu(e)s et des professionnel(le)s de l'urbanisme. Prévoir le cadre de vie de demain sur des espaces aussi bien urbains que ruraux se pense dès à présent.

L'heure est au développement mesuré et durable.

Jamais les réflexions sur la maîtrise de l'étalement urbain, la qualité de vie des habitants ou encore la réappropriation de la nature dans les villes n'ont été autant d'actualité.

En rassemblant pour la cinquième fois sur le territoire de la métropole toulousaine les acteurs du grand sud-ouest et leurs voisins espagnols, l'Association des Professionnels de l'Urbanisme de Midi-Pyrénées veut favoriser les échanges d'expériences et la confrontation des pratiques propres à chaque territoire.

De ces enseignements, et de ces discussions, les participants vont confronter leurs savoir-faire et s'inspirer des idées des uns et des autres pour mieux s'enrichir. Au final, l'objectif est de tendre vers l'excellence, tout en respectant les identités propres à chaque territoire.

À Toulouse, nous sommes très attachés à ce partage des connaissances, dont la pertinence n'est plus à démontrer après 10 ans de succès des Échanges Urbains.

Acteur dynamique du territoire régional, nous n'hésitons pas à innover dans le domaine de l'aménagement urbain et sommes ouverts à toutes les initiatives, curieux de les découvrir.

Cette nouvelle édition du forum des Échanges Urbains en sera l'occasion.

Annette LAIGNEAU
TOULOUSE MÉTROPOLÉ *Vice-Présidente*

ÉCHANGES URBAINS FÊTE SES 10 ANS

DIX ANNÉES DE MOBILISATION ET D'ÉNERGIES BÉNÉVOLES POUR TENTER DE PARLER D'URBANISME DE LA MANIÈRE LA PLUS CONCRÈTE QUI SOIT À PARTIR DE PROJETS BIEN RÉELS.

Loin des discours trop théoriques, notre ambition initiale était clairement de faciliter les échanges et de donner le sentiment à chacun qu'il pouvait profiter de l'expérience des autres pour nourrir sa propre démarche.

Le succès a été au rendez-vous dès le début et ne s'est jamais démenti.

Nous sommes heureux d'avoir ainsi contribué modestement mais vaillamment à diffuser les bonnes pratiques, à stimuler les échanges entre professionnels.

Cette cinquième édition est l'occasion de découvrir à nouveau une quarantaine de projets.

Comme chaque fois, toutes les dimensions et les thématiques sont représentées.

Reflet de la conjoncture, ce programme 2016 est moins riche en « grands » projets.

Le comité de sélection n'a pu que constater le faible nombre des opérations de grande importance.

Dès lors, dans une période marquée par une contraction des dépenses locales, l'ambition de réussir la ville avec des moyens plus réduits prend tout son sens.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard, si nous avons décidé en lançant la session 2016, de nous inscrire dans le questionnement ouvert par la *Biennale de Venise*.

Il nous paraissait intéressant de souligner à nouveau combien Échanges Urbains s'était toujours fait l'écho de démarches modestes et volontairement économes.

Mais en intitulant notre focus, « l'intelligence des moyens » nous avons voulu aussi attirer l'attention sur le risque que cette tendance actuelle entraîne avec elle une fragilisation de la maîtrise d'œuvre et de manière générale, de la profession d'urbaniste.

Ce nouveau programme est, nous en sommes sûr, une occasion renouvelée de faire prendre conscience à tous les acteurs que réussir la ville de demain passe par l'encouragement et l'appui aux professionnels de l'urbanisme.

Pierre ROCA D'HUYTEZA
APUMP *Responsable de l'action Échanges Urbains*

Christophe SONNENDRÜCKER
APUMP *Président*

SOMMAIRE

PROGRAMME DES ÉCHANGES 8

CARTE DES OPÉRATIONS	10
PLAN DU CENTRE DES CONGRÈS	12

LES CONFÉRENCES

PROJETS DE TERRITOIRE & POLITIQUE DE L'HABITAT

N°160	RÉVISION DU SCOT DU GRAND ALBIGEOIS	16
N°161	3 ^e LIGNE DE MÉTRO DE LA G ^{DE} AGGLO. DE TLSE	18
N°162	CAMPLONG : EXTENSION MESURÉE	20
N°163	PROJET URBAIN DE COLOMBIER	22
N°164	HABITAT INDIVIDUEL DENSE	24
N°165	ÉTUDE URBAINE DES G ^{DS} SECTEURS DE TLSE	26

RENOUVELLEMENT URBAIN

N°166	LES ARÈNES, PÔLE D'ÉCHANGES	30
N°167	LE QUARTIER DU STADE DU HAMEAU	32
N°168	NPNRU : PISSEVIN ET VALDEGOUR	34
N°169	RESTRUCTURATION DE L'ESPACE PUBLIC	36
N°170	CARREFOUR DES MOBILITÉS DOUCES	38
N°171	ESPACE MONESTIÉ	40
N°172	PARC D'ACTIVITÉS DU SALAISON	42
N°173	LES USINES NOUVELLES	44

NOUVEAUX QUARTIERS & ÉCOQUARTIERS

N°174	LES BALCONS DE MALEPÈRE	48
N°175	ZAC DU MAS LOMBARD	50
N°176	ÉCOQUARTIER HOCHÉ UNIVERSITÉ	52
N°177	QUARTIER EURÊKA	54
N°178	ÉCOQUARTIER BELLEVUE À SAINT-CLAR	56

ESPACES PUBLICS

N°179	LA BALADE DES ABRIS(S)	60
N°180	CHEMIN DE MONTAGNE	62
N°181	PROMENADE DES PINS	64
N°182	RIVIÈRE DANS LA VILLE	66
N°183	REQUALIFICATION DU BOULEVARD DES DUNES	68
N°184	PASSERELLE PIÉTONNE ET CYCLABLE	70
N°185	RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ST-MICHEL	72
N°186	PONT JEAN-JACQUES-BOSC ET SES ABORDS	74
N°187	GPV BELLEFONTAINE	76

NATURE EN VILLE & PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE

N°188	PLU DE GAILLAC : TRAME VERTE ET BLEUE	80
N°189	RECONQUÊTE DES BERGES DE LA GARONNE	82
N°190	ÉCOQUARTIER TERRE SUD	84
N°191	LES RIVES DE GÉRONE	86

DÉMARCHES DE PARTICIPATION & MÉTHODES ET PROCESSUS

N°192	L'UNION, PROJET DE CŒUR DE VILLE	90
N°193	BIMBY : UNE MAISON NEUVE DANS MON JARDIN	92
N°194	MASCOBADO : ZAC DES GRISSETTES	94
N°195	SAINT-SAUVANT : PLU COMBINÉ	96
N°196	UN LIVRE DONT VOUS ÊTES LE HÉRO...	98
N°197	ESPACE PUBLIC DU VILLAGE DE BÉLAYE	100
N°198	EXPÉRIMENTATION : DENSIFICATION DOUCE	102
N°199	NOUVELLES MODALITÉS D'AMÉNAGEMENT	104

REMERCIEMENTS	106
NOTES	108

PROGRAMME DES ÉCHANGES 2016

LES CONFÉRENCES DURENT 30 MN CHACUNE ET SONT ESPACÉES DE 10 MN.

- 8 h 30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS - PAUSE CAFÉ
9 h 00 INTRODUCTION PAR LES ORGANISATEURS ET LES PARTENAIRES

SPOT	PREMIER ÉTAGE	92 PLACES	CASSIOPÉE	PREMIER ÉTAGE	308 PLACES
9 h 30	MASCOBADO AU CŒUR DE LA ZAC DES GRISETTES OCC. MONTPELLIER (34) N° 194	p. 94	RECONQUÊTE DES BERGES DE LA GARONNE ZAC SAINT-JEAN BELCIER À BORDEAUX N.-A. BORDEAUX (33) N° 189	p. 82	
10 h 10	SAINTE-SAVANT : UN PLU COMBINANT DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE N.-A. SAINT-SAVANT (17) N° 195	p. 96	TOULOUSE AÉROSPACE EXPRESS 3 ^E LIGNE DE MÉTRO DE LA C ^{OP} E AGGLO. TOULOUSAIN OCC. COLOMIERS, BLAGNAC, TLSE, LABÈGE (31) N° 161	p. 18	
10 h 50	EXPÉRIMENTATION POUR LA DENSIFICATION DOUCE DES TISSUS PAVILLONNAIRES EN ARIÈGE OCC. VERNIOLLE (09) N° 198	p. 102	ÉTUDE URBAINE DES GRANDS SECTEURS TOULOUSAINS OCC. TOULOUSE (31) N° 165	p. 26	
11 h 30	MISE EN VALEUR DES ESPACES PUBLICS DU VILLAGE DE BÉLAYE OCC. BÉLAYE (46) N° 197	p. 100	RÉVISION DU SCOT DU GRAND ALBIGEOIS OCC. SYNDICAT MIXTE SCOT GD ALBIGEOIS (81) N° 160	p. 16	
12 h 10	CONSTRUIRE EN ZONE HUMIDE ÉCOQUARTIER TERRE SUD N.-A. BÈGLES (33) N° 190	p. 84	LE QUARTIER DU STADE DU HAMEAU N.-A. PAU (64) N° 167	p. 32	
13 h 00	DÉJEUNER Foyer Ariane 600 places		DÉJEUNER		
14 h 30	CAMPLONG : EXTENSION MESURÉE D'UN VILLAGE DE MONTAGNE OCC. CAMPLONG (34) N° 162	p. 20	NPNRU DES QUARTIERS PISSEVIN ET VALDEGOUR OCC. NÎMES (30) N° 168	p. 34	
15 h 10	HABITAT INDIVIDUEL DENSE : UNE APPROCHE LOCALE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE OCC. 9 COMMUNES ENQUÊTÉES (30) N° 164	p. 24	RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE SAINT-MICHEL N.-A. BORDEAUX (33) N° 185	p. 72	
15 h 50	PROJET URBAIN DE COLOMBIER CŒUR DE VILLAGE OCC. COLOMBIERS (34) N° 163	p. 22	LA BALADE DES ABRIS(S) OCC. CARBONNE (31) N° 179	p. 60	
16 h 30	L'ÉCOQUARTIER BELLEVUE À SAINT-CLAR FAIRE MIEUX AVEC MOINS OCC. SAINT-CLAR (32) N° 178	p. 56	RIVIÈRE DANS LA VILLE AMÉNAGEMENT DU SITE DE LA CONFLUENCE N.-A. MONT-DE-MARSAN (40) N° 182	p. 66	
17 h 10	PASSERELLE PIÉTONNE ET CYCLABLE ENTRE LE CŒUR D'ALBI ET LA RIVE DROITE DU TARN OCC. ALBI (81) N° 184	p. 70	PONT JEAN-JACQUES-BOSC ET SES ABORDS N.-A. BORDEAUX, BÈGLES ET FLOIRAC (33) N° 186	p. 74	

À partir de 18 h 00 **COCKTAIL DE CLÔTURE**

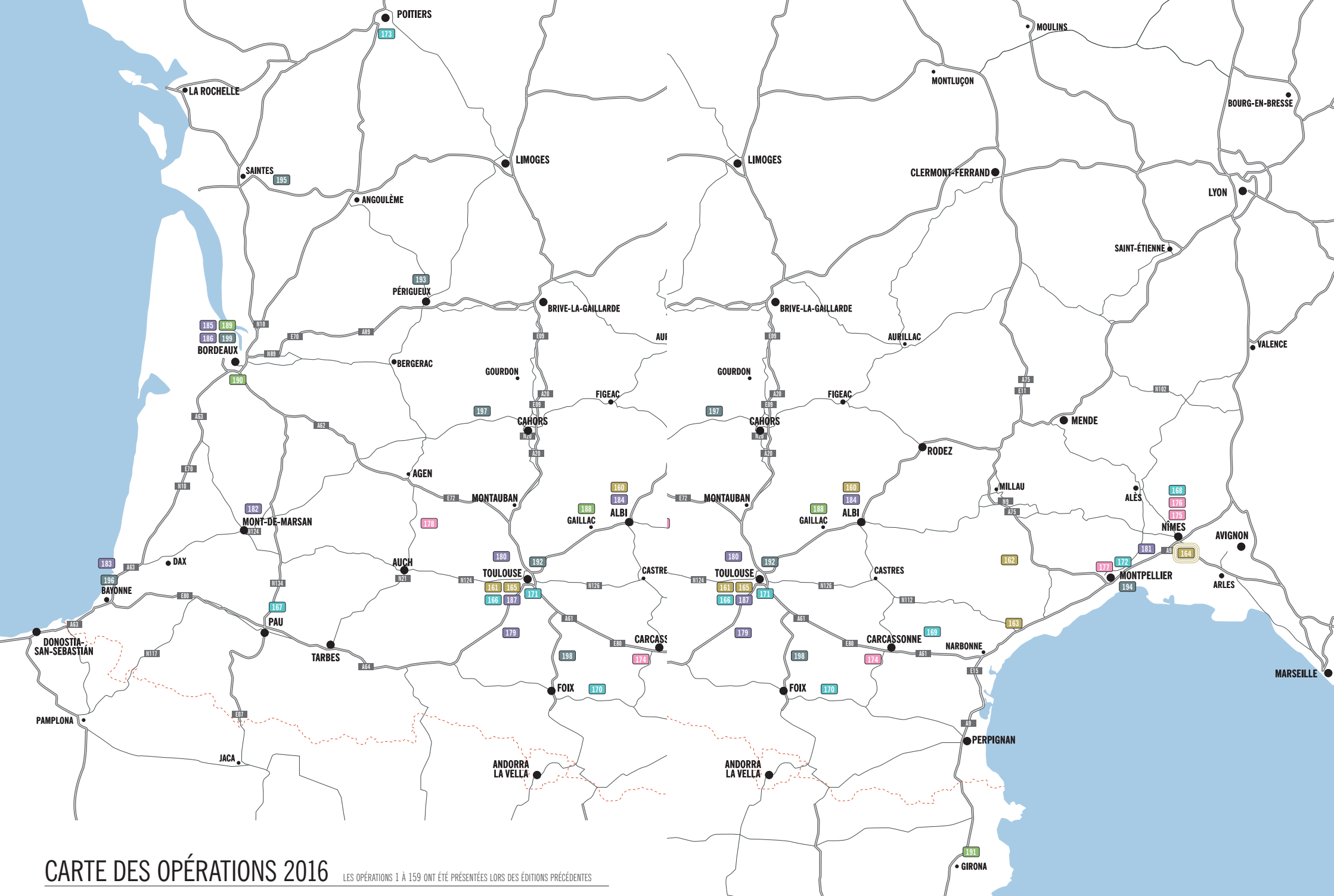
LES THÉMATIQUES 2016

PROJETS DE TERRITOIRE & POLITIQUE DE L'HABITAT **RENOUVELLEMENT URBAIN**
NOUVEAUX QUARTIERS & ÉCOQUARTIERS ESPACES PUBLICS **NATURE EN VILLE & PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE**
DÉMARCHES DE PARTICIPATION & MÉTHODES ET PROCESSUS

FOCUS SUR L'INTELLIGENCE DES MOYENS

GUILLAUMET 1	DEUXIÈME ÉTAGE	100 PLACES	GUILLAUMET 2	DEUXIÈME ÉTAGE	104 PLACES
9 h 30	LES ARÈNES, D'UN PÔLE D'ÉCHANGES À UNE CENTRALITÉ DE QUARTIER OCC. TOULOUSE (31) N° 166	p. 30	REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS CHEMIN DE MONTAGNE OCC. GRENADE (31) N° 180	p. 62	
10 h 10	RESTRUCTURATION DE L'ESPACE PUBLIC ET PROJET URBAIN OCC. FÉLINES-MINERVOIS (11) N° 169	p. 36	PROMENADE DES PINS OCC. CALVISSON (30) N° 181	p. 64	
10 h 50	PLU DE GAILLAC – TRAME VERTE ET BLEUE OCC. GAILLAC (81) N° 188	p. 80	ÉCOQUARTIER HOCHÉ UNIVERSITÉ OCC. NÎMES (30) N° 176	p. 52	
11 h 30	GPV BELLEFONTAINE AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE QUARTIER OCC. TOULOUSE (31) N° 187	p. 76	REQUALIFICATION DU BOULEVARD DES DUNES N.-A. HOSSEGOR (40) N° 183	p. 68	
12 h 10	LES NOUVELLES MODALITÉS D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS N.-A. BORDEAUX MÉTROPOLE (33) N° 199	p. 104	QUARTIER EURÛKA OCC. CASTELNAU-LE-LEZ (34) N° 177	p. 54	
13 h 00	DÉJEUNER Foyer Ariane 600 places		DÉJEUNER		
14 h 30	LES RIVES DE GÉRONNE ESP. GIRONNE (CAT.) N° 191	p. 86	CONCERTATION PRÉALABLE À L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU CENTRE VILLE OCC. L'UNION (31) N° 192	p. 90	
15 h 10	LES USINES NOUVELLES : CRÉATION D'UN TIERS LIEU N.-A. LIGUGÉ (86) N° 173	p. 44	BIMBY – UNE MAISON NEUVE DANS MON JARDIN N.-A. PÉRIGUEUX (24) N° 193	p. 92	
15 h 50	ESPACE MONESTIÉ OCC. PLAISANCE-DU-TOUCH (31) N° 171	p. 40	LES BALCONS DE MALEPÈRE OCC. ROULLENS (11) N° 174	p. 48	
16 h 30	CARREFOUR DES MOBILITÉS DOUCES DES 4 M OCC. LAVELANET (09) N° 170	p. 38	ZAC DU MAS LOMBARDO OCC. NÎMES (30) N° 175	p. 50	
17 h 10	REQUALIFICATION DU PARC D'ACTIVITÉS DU SALAISON OCC. VENDARGUES (34) N° 172	p. 42	UN LIVRE DONT VOUS ÊTES LE HÉRO COMME OUTIL DE CONCERTATION N.-A. BAYONNE (64) N° 196	p. 98	

À partir de 18 h 00 **COCKTAIL DE CLÔTURE**



CARTE DES OPÉRATIONS 2016

LES OPÉRATIONS 1 À 159 ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES LORS DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

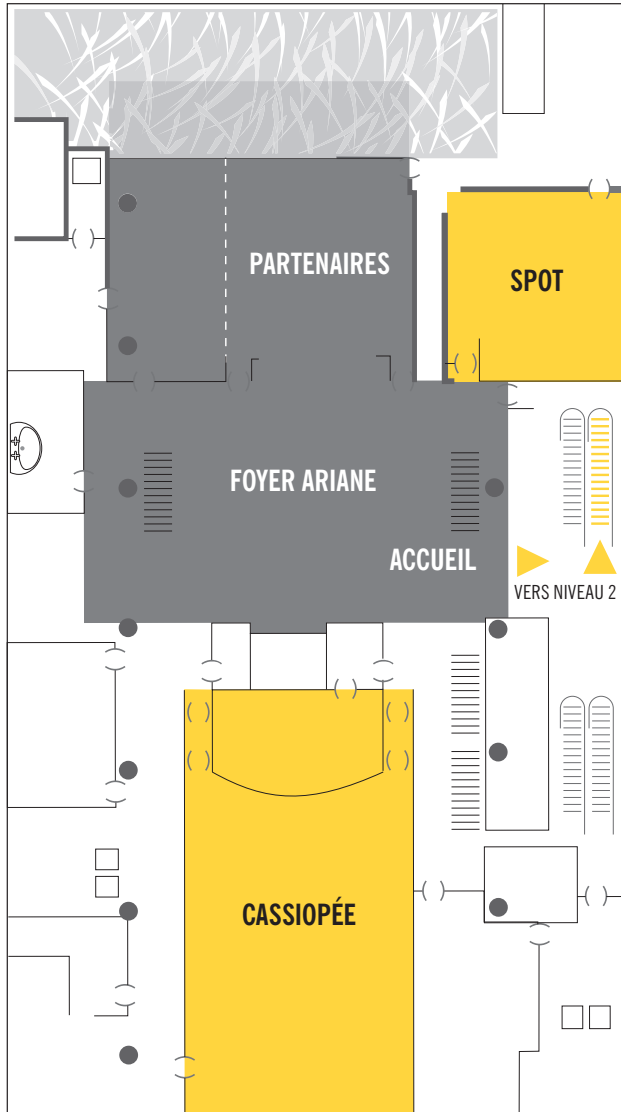
PLAN DU CENTRE DES CONGRÈS

PREMIER ÉTAGE

ACCUEIL FOYER ARIANE PARTENAIRES

CASSIOPÉE SPOT

LE PROGRAMME DES ÉCHANGES
EST AFFICHÉ
DEVANT CHAQUE SALLE

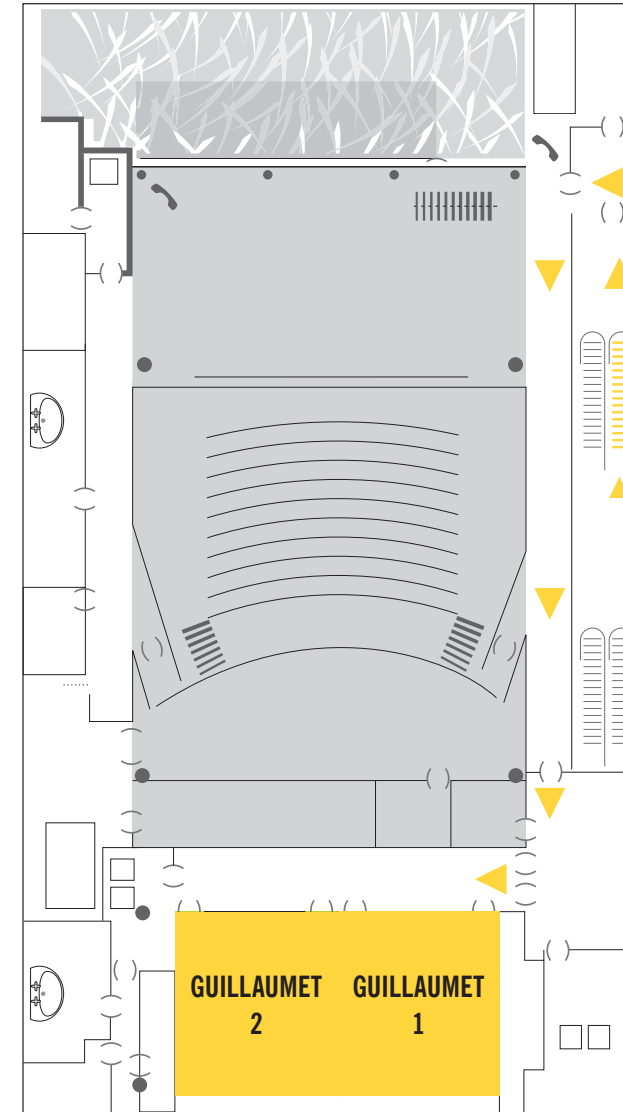


PLAN DU CENTRE DES CONGRÈS

DEUXIÈME ÉTAGE

GUILLAUMET 1 GUILLAUMET 2

LE PROGRAMME DES ÉCHANGES
EST AFFICHÉ
DEVANT CHAQUE SALLE



RÉVISION DU SCOT GRAND ALBIGEOIS

PRÈS DE 150 ÉLUS ET TECHNICIENS DU TERRITOIRE ONT RÉPONDU PRÉSENTS POUR PARTAGER, ÉCHANGER, MAIS SURTOUT CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE LEUR PROJET DE TERRITOIRE.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le Syndicat mixte en charge du SCoT du Grand Albigeois a engagé depuis avril 2015 une procédure de révision dans l'objectif de prendre en compte les nouveaux enjeux, les nouveaux impératifs écologiques, l'articulation entre urbanisme et déplacements, d'approfondir et adapter le SCoT actuel (la modification du périmètre) et enfin d'aboutir à l'approbation d'un SCoT Grenelle « intégrateur » répondant aux exigences des dernières évolutions législatives en vigueur.

Pensé et conçu comme un véritable temps fort de la procédure, l'organisation d'un premier séminaire des élus a permis de mettre en lumière les grands enjeux de la révision. Cette co-construction a été rythmée par une restitution des premiers éléments de diagnostic et par la tenue de quatre ateliers, visant à ré-interroger le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ

Les méthodes de concertation et d'animation, développées spécifiquement dans le cadre des quatre ateliers, ont permis d'inscrire le séminaire dans une dynamique à plus long terme, tout en marquant une étape importante dans la démarche engagée :

- prioriser l'actualisation du PADD, en invitant élus et techniciens à réaliser un « arbre à enjeux »,
- donner « carte blanche » aux participants pour dessiner le PADD,
- organiser un « jeu d'acteurs » pour favoriser les échanges entre acteurs du territoire,
- réunir les participants autour d'un plateau de « Territorial' Poursuit » visant à identifier les objectifs et enjeux prioritaires de la révision du SCoT.

La réussite de cette démarche tient tout autant à la qualité des échanges qu'au caractère participatif et volontariste d'élus et techniciens qui ont pleinement pris la mesure du rôle de la concertation et de l'enjeu d'aboutir à un projet de territoire partagé par tous.

COÛTS
DÉBUT 2015
FIN EN COURS

MAÎTRE D'OUVRAGE SYNDICAT MIXTE SCOT GRAND ALBIGEOIS
AMO AUA/T YANN CABROL 05 62 26 86 26



1 Grand Albi
2 & 3 Identification des objectifs et enjeux prioritaires
de la révision du SCoT

3^e LIGNE DE MÉTRO DE LA GRANDE AGGLOMÉRATION TOULOUSAINNE

UNE INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT STRUCTURANTE POUR UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA GRANDE AGGLOMÉRATION TOULOUSAINNE.

UN PROJET POUR LES USAGERS ET LE TERRITOIRE

La Grande Agglomération Toulousaine enregistre un véritable boom démographique et économique. Avec 15 000 habitants/an et 7 000 emplois/an en moyenne, 500 000 déplacements quotidiens supplémentaires sont attendus à l'horizon 2025. Cette forte attractivité peut apparaître comme une contrainte (saturation, zones d'emplois non desservies, perte d'attractivité des territoires, étalement urbain...), si elle n'est pas accompagnée d'une stratégie « Urbanisme Mobilités » ambitieuse. La 3^e ligne de métro, projet phare de la stratégie mobilités du SMTC-Tisséo a pour objectif de répondre à la fois aux usagers (fiabilité, temps de parcours, connexions, accès à l'emploi, services...) mais aussi au développement cohérent du territoire en polarisant une partie de la croissance au sein de son corridor.

TOULOUSE AÉROSPACE EXPRESS, UN PROJET AU SERVICE DE LA CROISSANCE D'UNE MÉTROPOLE

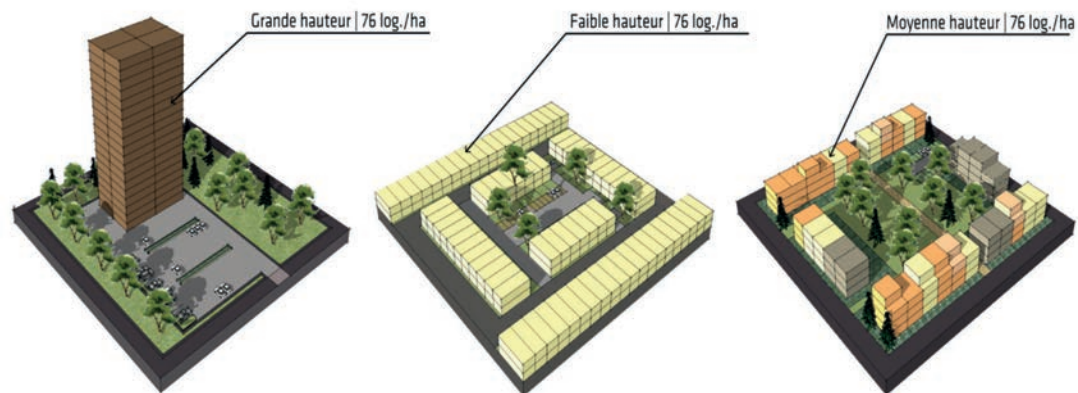
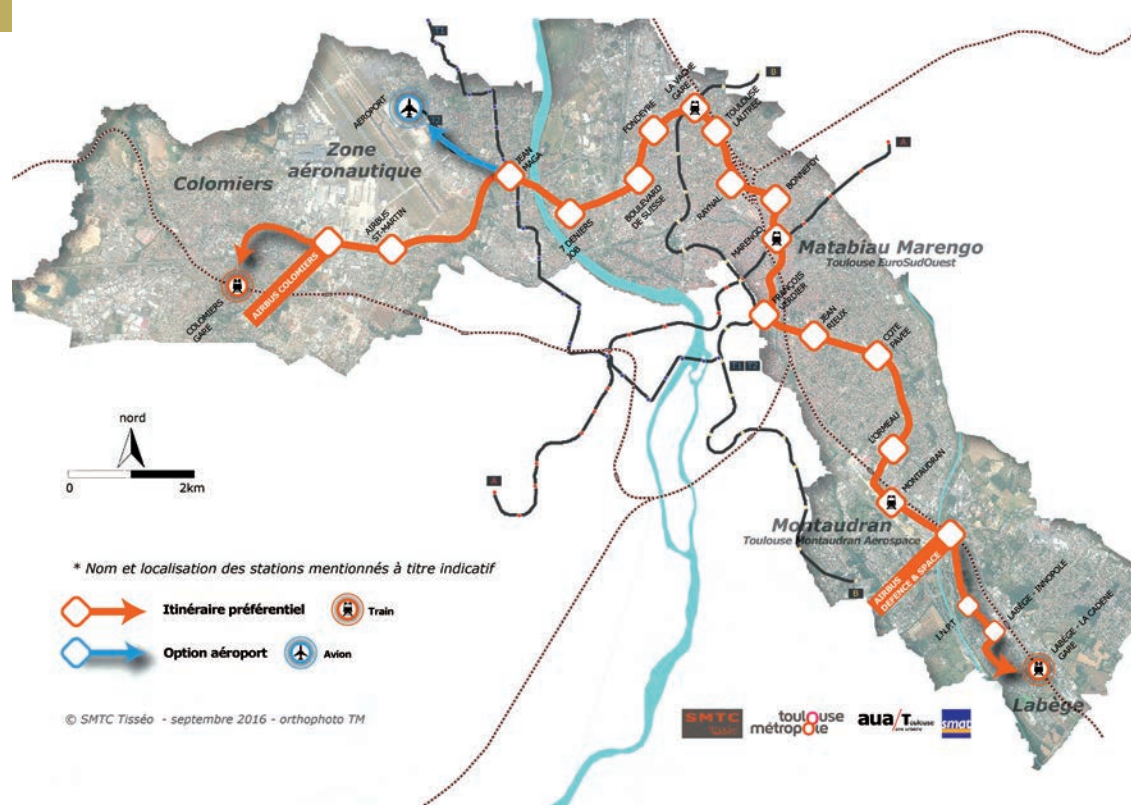
Actuellement en débat public, l'itinéraire préférentiel s'étend sur 4 communes : Colomiers, Blagnac, Toulouse, Labège. Connecté au réseau ferroviaire (5 gares), à l'Aéroport (option), il permettra d'améliorer la desserte d'un large territoire. De nombreux sites vont être valorisés : les pôles économiques, les quartiers existants, les secteurs urbains en devenir. Le corridor d'étude pourrait accueillir jusqu'à 150 000 habitants supplémentaires, 400 ha pourraient être ainsi préservés de l'urbanisation. La réflexion s'accompagne donc d'une démarche de projet territorial dans toute ses composantes (programmation urbaine, espaces publics, équipements et services...) qui vise à proposer une évolution qualitative et maîtrisée (promotion d'une densité modérée, développement de la vie de quartier...).

COÛTS 2,128 M € H.T.

MAÎTRE D'OUVRAGE SMTC-TISSÉO 05 67 77 80 80 tae@tisseo.fr

DÉBUT 2016

FIN 2024



- 1 L'itinéraire préférentiel
- 2 70 à 80 log/ha, quelle forme urbaine?

EXTENSION MESURÉE D'UN VILLAGE DE MONTAGNE

CAMPLONG, VILLAGE DE 240 HABITANTS QUI S'ÉTIRE LE LONG D'UNE VALLÉE DANS UN SITE ESCARPÉ. UNE EXTENSION MESURÉE SUR LES TERRASSES D'UN COTEAU EST L'OBJET D'UNE ÉTUDE URBAINE PRÉALABLE.

ÉTUDE DE DÉFINITION URBAINE PRÉALABLE

Pour répondre au souhait des élus de permettre une extension mesurée du village, le CAUE, sollicité, a d'abord animé un groupe de travail regroupant les partenaires institutionnels : DDTM, CD34, PNR... Ces échanges ont permis de définir les objectifs et le contenu d'une étude de définition urbaine. La finalité de celle-ci est double : traduire réglementairement dans le PLU le scénario d'aménagement validé et vérifier l'opérationnalité des extensions envisagées qui intègrent de nouveaux espaces publics. Le CAUE a ensuite mis au point le cahier des charges de l'étude, qui a été confiée à l'agence Ubak urbanistes associée à l'agence Eskis paysagistes.

UN PROJET PARTAGÉ EN MILIEU RURAL

L'étude a permis aux élus de s'inscrire dans une véritable démarche de projet urbain. Elle a apporté des réponses qualitatives sur le plan urbain et paysager tout en tenant compte des aspects géographiques, économiques et sociaux spécifiques d'un petit village de montagne. Dans un contexte de déprise démographique, avec éloignement des pôles urbains, la mise en œuvre du projet suppose une dynamique collective, impliquant tant les habitants que les partenaires publics. L'étude, terminée, se prolonge par l'intégration des orientations d'aménagement définies dans le règlement du PLU, en révision. Par ailleurs, le groupe de travail se réunit à nouveau avec UBAK pour étudier un dispositif pré-opérationnel adapté afin d'engager la première tranche d'aménagement définie au moment de l'étude.



COÛTS 20 000 € H.T.
DÉBUT DÉCEMBRE 2015
FIN JUILLET 2016

MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNE DE CAMPLONG
camplong.mairie@wanadoo.fr 04 67 23 90 67

MAÎTRE D'ŒUVRE UBAK URBANISME ET TERRITOIRES (MANDATAIRE)
n.abdelwahed@ubak-urbanistes.fr 04 67 92 41 60

ESKIS PAYSAGISTES (ASSOCIÉS) contact@eskis.org 04 11 93 21 81

1 Le projet se concentre sur la valorisation du site et sa relation avec le village. Les anciennes terrasses sont autant de terrains d'assiette des nouvelles constructions implantées derrière les haies hautes ou en continuité des constructions existantes, conservant la silhouette groupée du village dans la vallée.

2 Le parking et le terrain de jeux s'étagent en balcon sur la place centrale, donnant de l'ampleur au cœur du village
3 Un site en terrasses qui nécessitent une desserte fine

COLOMBIERS “CŒUR DE VILLAGE”

ABOUTISSEMENT D'UNE LONGUE COLLABORATION ENTRE LE CAUE ET UNE ÉQUIPE MUNICIPALE VOLONTARISTE, LE PROJET «CŒUR DE VILLAGE», ENTRE CENTRE ANCIEN ET LOTISSEMENTS, VISE À FAIRE LE LIEN EN PROPOSANT UNE NOUVELLE CENTRALITÉ.

COLOMBIERS, VERS UNE NOUVELLE CENTRALITÉ

Colombiers (2368 habitants), située à quelques kilomètres à l'ouest de Béziers, le long du canal du Midi, souhaitait créer une nouvelle mairie.

Pour le CAUE, cet équipement va être l'occasion de mettre en place les jalons d'une reconquête urbaine en le considérant comme le maillon d'une opération globale d'urbanisme.

Ce processus concerne trois échelles de projet :

- de la cave au bâtiment public : une ancienne cave viticole transformée en mairie
- du bâtiment public à une opération d'urbanisme
- la construction de logements commerces et services
(18 logements privés et 18 logements sociaux superposés dans le même immeuble, 14 logements en résidence service et 800 m² de locaux commerciaux)
- la réalisation des espaces publics formant l'opération “cœur de village” et ceux associés à l'opération de logements. (6 000 m²)

VERS UNE RESTRUCTURATION VILLAGEOISE

Ce processus long d'accompagnement d'une collectivité locale, est révélateur d'un certain nombre de points fondamentaux dans l'urbanisation des villages.

- de la nécessité de compétences dans l'éclairage des prises de décisions des élus,
- de la capacité d'un édifice à fabriquer du projet urbain :
un équipement public comme jalon d'une opération globale d'urbanisme,
- du travail nécessaire et important de restructuration urbaine des villages “péri-urbains” et ruraux soumis durant ces 40 dernières années à la seule loi du lotissement pavillonnaire.

COÛTS

MAIRIE 2 321 882 € H.T.

ESPACES PUBLICS 1 200 000 € H.T.

DÉBUT 2004-2005

FIN 2017

MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE COLOMBIERS dgs@colombiers.com - 04 67 11 86 00

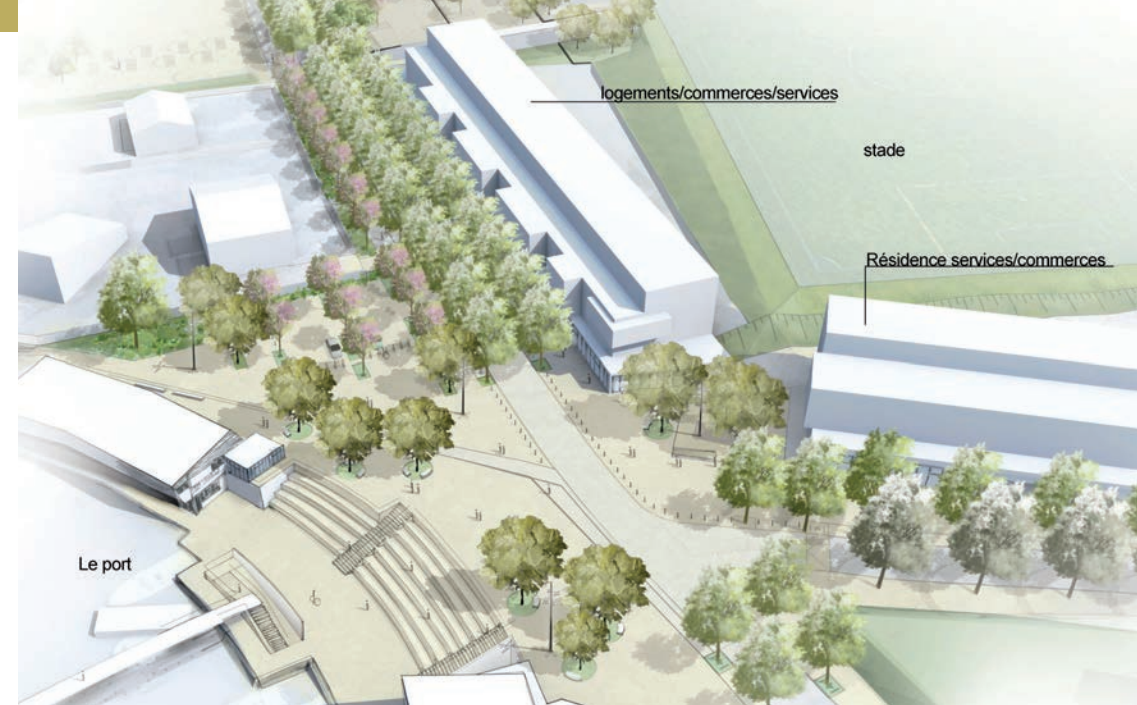
M. Michel BARBE maire de Colombiers — 1979-2014 M. Alain CARALP maire actuel de Colombiers - 2014

LOGEMENTS : UN TOIT POUR TOUS & PÉGASE IMMOBILIER

MAÎTRE D'ŒUVRE MAIRIE : SCP D'ARCHITECTURE BOYER-PERCHERON-ASSUS

LOGEMENTS : PHILIPPE RUBIO ARCHITECTE ESPACES PUBLICS : POUR.UNE.VILLE.AIMABLE

URBANISME ARCHITECTURE ET PAYSAGE ATP JÉRÔME CLASSE PAYSAGISTE - GÉOGRAPHE



- 1 Les espaces publics du port restructurés et les nouveaux logements
- 2 La mairie en lieu et place d'une ancienne cave

- 3 Une nouvelle centralité le long de l'ancienne voie Domitia, entre la mairie et le port
- 4 Le projet des logements

HABITAT INDIVIDUEL DENSE : UNE APPROCHE LOCALE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE

PROMOUVOIR DES FORMES D'HABITAT PLUS DENSES :

AU-DELÀ DE LA PRATIQUE URBANISTIQUE, COMMENT INTÉGRER LES ATTENTES DE L'HABITANT ?

UNE APPROCHE SOCIOLOGIQUE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Dans la pratique, comment promouvoir l'Habitat Individuel Dense ?

Comment s'assurer que cette forme d'habitat répond bien aux attentes des habitants ?

Pour répondre à ces deux questions, la DDTM du Gard a lancé une étude qui consiste à identifier les critères et les conditions de réussite des opérations d'habitat individuel dense (HID). Elle présente l'intérêt et la spécificité, au-delà d'une littérature abondante sur le sujet, de partir de l'analyse d'**exemples locaux** et du **vécu des habitants**. Près de 130 habitants ont ainsi témoigné sur leur cadre de vie au sein de leur logement et de leur quartier à travers un questionnaire ciblé. Parmi eux, 20 ont accepté d'ouvrir la porte de leur domicile à un sociologue pour un entretien plus approfondi sur leurs conditions de vie.

PASSER DE LA PRODUCTION D'UN « PRODUIT-LOGEMENT » À UN MODE D'HABITER

Les habitants ont de manière générale témoigné d'un bien-vivre dans leur logement et dans leur quartier : si l'HID n'est pas toujours le mode d'habiter rêvé à long terme, il constitue avant tout le « meilleur compromis du moment ». Il répond aux attentes lorsqu'il se trouve à la « bonne distance » par rapport au lieu de travail, à l'entourage familial... mais aussi par rapport au voisin, et qu'il offre plus qu'un simple logement. La place de la **programmation des espaces collectifs et publics** constitue un élément essentiel du bien-vivre de l'HID.

L'étude a permis la rédaction d'un guide de recommandations nourri des éclairages apportés par les acteurs incontournables que sont les habitants, en tant que maîtres d'usages.

COÛTS 36 000 € H.T.
DÉBUT JANVIER 2016
TRAVAUX OCTOBRE 2016

MAÎTRE D'OUVRAGE DDTM DU GARD
UNITÉ ANALYSE TERRITORIALE ET PROJETS STRUCTURANTS 04 66 62 63 95
MAÎTRE D'ŒUVRE INDDIGO inddigo@inddigo.com 04 67 60 55 20
FLORENCE CHIBAUDEL florencechibaudel@gmail.com 09 56 27 98 86



- 1 Des formes compactes avec gestion des vues
- 2 La problématique des seuils et des espaces de transition
- 3 Intimité...
- 4 ... versus vie collective

ÉTUDE DES GRANDS SECTEURS TOULOUSAINS

ÉTUDE DE PROSPECTIVE URBAINE SUR LA BASE DES SECTEURS DE DÉMOCRATIE LOCALE POUR ALIMENTER LE PROJET URBAIN TOULOUSAIN

UNE VISION SECTORIELLE POUR UN PROJET URBAIN GLOBAL

Cette étude a pour objectif d'avoir une vision prospective à 30 ans du développement de la ville dans toutes ses composantes urbaines.

Il a été décidé de confier cette mission à 5 groupements pluridisciplinaires permettant un croisement des visions urbaines,

La finalité est d'enrichir le projet urbain Toulousain d'une lecture spatiale et d'une déclinaison d'actions plurielles mais coordonnées.

La ville de Toulouse étant très vaste et ses tissus urbains divers et complexes, l'intervention d'un groupement par secteur permet d'aborder la concertation auprès de la population de façon plus individuelle, en inscrivant la proximité dans une dynamique globale plus large. Enfin, lancée concomitamment au PLUiH, l'étude a pu réorienter, enrichir et compléter le document, tant dans son contenu stratégique (PADD) que réglementaire.

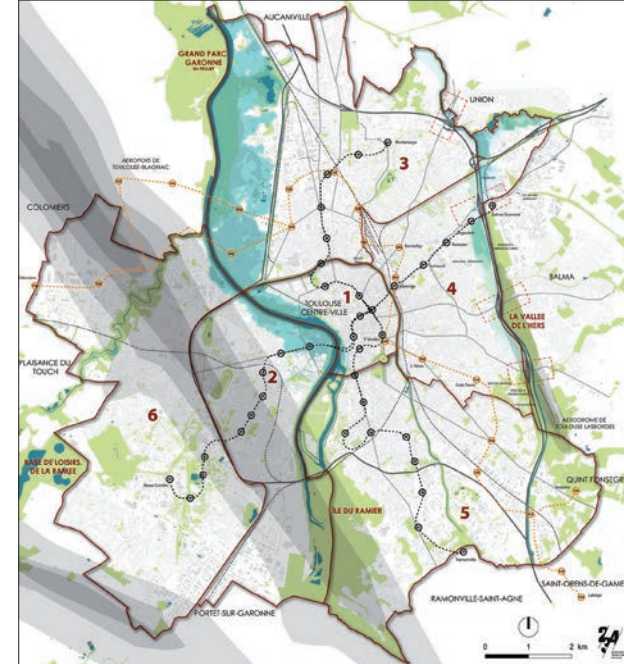
S'APPUYER SUR LES IDENTITÉS DE QUARTIER POUR ABORDER L'ÉVOLUTION URBAINE DE LA VILLE.

La réflexion sectorielle a permis de fédérer autour d'un projet commun à plusieurs échelles.

- Celle des maires de quartier qui ont pu, tout en faisant remonter leurs préoccupations locales, s'inscrire dans une démarche à la grande échelle.
- Celle de la Maîtrise d'ouvrage qui a pu conforter ou réorienter certaines actions de court terme en se projetant sur un horizon long terme.
- Celle de la Maîtrise d'œuvre qui a du composer avec une commande double (locale et globale) dans une démarche d'élaboration collégiale inédite (5 équipes différentes pour 1 projet).

COÛTS 500 000 € T.T.C.
DÉBUT AVRIL 2016
FIN MARS 2017

MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE TOULOUSE contact@mairie-toulouse.fr 05 61 22 29 22
MAÎTRE D'ŒUVRE ATELIER 2/3/4 234@234.fr 01 55 25 15 10
PIERRE LASCABETTES p.lascabettes@lascabettes.fr 05 56 06 96 88
LA FABRIQUE URBAINE agence@lafabriqueurbaine.com 01 42 01 51 37
AGENCE COT agence@agencecot.fr 05 61 51 04 38
INTERLAND contact@interland.info 04 72 40 05 08



- 1 Illustration diagnostic - Atelier 2/3/4
- 2 Continuités paysagères - La fabrique urbaine

LES ARÈNES, D'UN PÔLE D'ÉCHANGES À UNE CENTRALITÉ DE QUARTIER

UTILISÉ ACTUELLEMENT COMME UN LIEU DE PASSAGE, DEMAIN LE QUARTIER DES ARÈNES POURRAIT DEVENIR UNE VÉRITABLE POLARITÉ URBAINE, REGROUPANT LES FONCTIONS DE PÔLES D'ÉCHANGES À L'ÉCHELLE DE LA RIVE GAUCHE ET CELLES D'UNE CENTRALITÉ URBAINE DE QUARTIER.

UN PÔLE STRATÉGIQUE À RECOMPOSER

Le pôle d'échanges des Arènes constitue aujourd'hui un pôle stratégique dans le cadre du réseau urbain de cœur d'agglomération mais enclavé et déconnecté des polarités urbaines de ce secteur.

Trois entités urbaines existent aujourd'hui aux fonctions complémentaires dissociées : la polarité commerciale très attractive, le pôle multimodal d'échanges peu visible, la place Emile Mâle et ses commerces de proximité en devenir.

Les échanges de l'atelier de composition urbaine ont permis de privilégier un scénario qui s'affranchit des limites fonctionnelles pour générer une seule et même centralité majeure à l'échelle de la rive gauche. L'objectif étant de remettre en situation urbaine ce pôle d'échanges et d'optimiser sa multimodalité tout en améliorant la qualité de vie des quartiers alentours.

LES ATELIERS DE COMPOSITION URBAINE

Les ateliers de composition urbaine, lancés en 2012 à l'initiative de Toulouse-Métropole et de l'aua/T, interviennent sur des projets ou des problématiques du territoire métropolitain. Ils répondent à un besoin d'ingénierie urbaine à la fois souple et rapide pour des sites, hors des grands projets et des grandes consultations.

Ils créent une dynamique originale en associant les acteurs publics et privés autour d'un projet commun sur la base de valeurs partagées – urbanisme durable, mise en cohérence des projets, valorisation des identités, innovation urbaine et architecturale, articulation projets et documents de planification, ... – afin de mener par la suite des études urbaines plus fines, voire opérationnelles.



DÉBUT 2015
FIN EN COURS

MAÎTRE D'OUVRAGE TOULOUSE MÉTROPOLÉ / AUA/T jerome.ionesco@aua-toulouse.org

1 Le quartier des Arènes à Toulouse dans les années 1960
(26F1 Archives Départementales de la Haute-Garonne).

2 Le quartier des Arènes en 2012.

LE QUARTIER DU STADE DU HAMEAU

UN PARC SPORTIF HABITÉ DANS UN CONTEXTE D'USAGES ET DE FONCTIONS QUI DOIVENT COHABITER ET SE RENFORCER POUR CRÉER UN NOUVEAU LIEU DE VIE.

UN PARC SPORTIF HABITÉ À L'EST DE PAU

Le projet de réalisation d'un parc sportif habité à proximité de l'emblématique Stade du Hameau est engagé par la communauté d'agglomération Pau Porte des Pyrénées sur le site de l'ancienne caserne Pissard-Santarelli. Avec le centre-ville, ce territoire est l'un des deux principaux espaces permettant de contribuer à l'objectif majeur de reconquête démographique de la Ville de Pau. Le nouveau quartier est organisé autour d'un important parc/jardin central intégrant la plaine des sports et les 2 stades de foot et de rugby. Une dominante d'habitat, permettant d'accueillir jusqu'à 2500 habitants à terme, sous des formes diverses, va venir compléter des usages commerciaux et industriels existants avec le concours d'un réseau de bus redéployé.

COMPOSER ET INNOVER AVEC L'EXISTANT

C'est en s'appuyant sur la vocation sportive du site et en développant des synergies d'usage (sport, loisir, habitat) que le projet ambitionne de créer un lieu de vie nouveau. La conservation du patrimoine paysager présent sur le site et l'évolution des fonctionnalités sportives, ont permis d'aboutir à une composition innovante adaptée à la création d'un lieu d'habitation capable d'attirer des populations qui désertent aujourd'hui le centre ville, ainsi qu'une destination ouverte à l'ensemble des Palois. Des objectifs qui doivent s'appuyer sur la mise en place d'une bonne gouvernance, nécessaire au regard de la multiplicité des acteurs présents sur ce site ainsi que de la prise en compte des ambitions de la Section Paloise de rugby (TOP14) et des enjeux économiques qui la sous tendent.

COÛTS 12 400 000 € HT
DÉBUT 2013
FIN 2016

MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU-PYRÉNÉES
gautier.lagalaye@gmail.com 05 65 27 01 10
MAÎTRE D'ŒUVRE AGENCE D'URBANISME DESSEIN DE VILLE
ddv@dessein-de-ville.com 05 34 41 30 40



- 1 Vue d'oiseau depuis l'avenue A. Nobel — le Boulingrin et le stade du hameau
- 2 Conservation / intégration et mise en valeur du patrimoine paysager
- 3 Plan de règlement d'implantation des éléments bâtis
- 4 Maquette d'étude 3D informatique

NPNRU DES QUARTIERS PISSEVIN ET VALDEGOUR

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DES QUARTIERS PISSEVIN ET VALDEGOUR PORTÉ PAR LA VILLE DE NÎMES A FAIT L'OBJET DE DIALOGUE COMPÉTITIF EN VUE D'ATTRIBUER UN ACCORD-CADRE DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE A UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE ET EXPÉRIMENTÉE.

UN PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN AMBITIEUX

La Ville de Nîmes a mis en œuvre une procédure de dialogue compétitif durant une année complète, afin de faire émerger un projet de renouvellement urbain ambitieux pour les quartiers Pissevin et Valdegour à Nîmes dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) mis en place par l'ANRU pour les 10/15 ans à venir. Le dialogue compétitif a permis de faire travailler 3 équipes de maîtrise d'œuvre urbaine au regard de la complexité du projet à mettre en œuvre, tant par son ampleur (180 ha de territoire opérationnel), ses ambitions et les caractéristiques urbaines spécifiques aux deux quartiers, nombre d'habitant (15 000 habitants pour les 2 quartiers), topographie accidentée, présence d'ouvrage de voirie en viaducs, parkings souterrains, dalles, copropriétés dégradées, etc.).

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

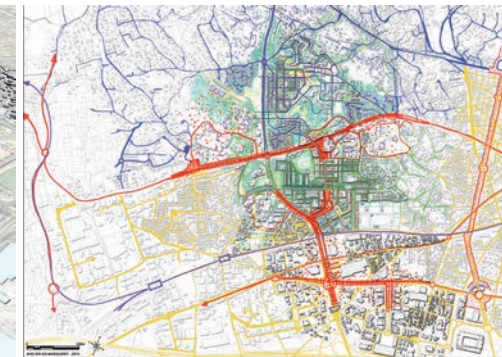
- Installer la mixité des fonctions urbaines par la création d'une centralité autour de l'axe Kennedy, une polarité Porte des Arts et une proximité des collines à Valdegour.
- Permettre la démolition de 870 logements et proposer la reconstruction de 836 logements sur les terrains libre de construction pour introduire une diversification de l'offre en matière d'habitat (typologie, statut).
- Redéfinir un tracé urbain offrant une trame viaire de desserte lisible et hiérarchisée assurant un redécoupage foncier clair entre espace public et espace privé résidentielisé permettant la création d'îlot urbain.
- Supprimer les viaducs, la dalle Debussy à long terme, les dalles des immeubles et retrouver le bon sol pour faciliter et sécuriser la desserte des quartiers.
- Valoriser les paysages collinaires en intégrant les espaces verts existants requalifiés dans une trame verte et bleue mise en réseau par une desserte mode doux.

COÛTS 220 M €
DÉBUT 2016
FIN 2030

MAÎTRE D'OUVRAGE VILLE DE NÎMES

pascaline.barthelemy-podor@ville-nimes.fr 04 66 70 37 63

MAÎTRE D'ŒUVRE ATELIER A/S MARGUERIT alain.marguerit@wanadoo.fr 04 78 30 52 61



- 1 La polarité des Arts ouverte vers le sud de la Ville
- 2 Projet à l'horizon du NPNRU
- 3 Quatre nouveaux quartiers dans le Grand Ouest Nîmois

RESTRUCTURATION DE L'ESPACE PUBLIC ET PROJET URBAIN

A FÉLINES-MINERVOIS, PETIT VILLAGE RURAL À L'EXTRÉMITÉ OUEST DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT, L'ÉQUIPE MUNICIPALE MET EN PLACE PLUSIEURS PROJETS AVEC L'ESPACE PUBLIC COMME LIEN FÉDÉRATEUR DE L'ENSEMBLE.

L'ESPACE PUBLIC, ARMATURE DU PROJET URBAIN

Depuis 2008, pour favoriser le « vivre ensemble », plusieurs projets sont mis en place par la municipalité : la reconstruction du foyer rural, la création de logements locatifs individuels, le renforcement de liaisons piétonnes, la restructuration d'une place.

Le CAUE a accompagné les élus de la réflexion préalable aux phases pré-opérationnelles. La réflexion préalable a permis de proposer un cadre global d'intervention dans lequel s'insèrent les projets successifs. L'espace public est apparu comme un élément fédérateur avec la « voie douce » qui traverse le village et sur laquelle se greffent équipements, logements sociaux, nouvelle place et autres lieux emblématiques.

UN CADRE PRÉALABLE GARANT DE COHÉRENCE

Les différents projets mis en place sont issus d'une vision d'ensemble. Un plan-programme a été élaboré avec l'appui du CAUE dans le but d'éviter le coup par coup, dans un contexte rural où l'ingénierie est déficiente. Il a identifié les futurs projets (équipements et logements) autour d'une déambulation piétonne à conforter. A partir de ce préalable, une consultation de maîtrise d'œuvre pour la requalification des espaces publics a été organisée par la commune. Les professionnels désignés ont établi un plan-guide qui conforte la centralité du village et assure la continuité piétonne à travers les quartiers. Ensuite le foyer rural a été conçu et réalisé en tant que pièce de cet ensemble, ainsi que six logements sociaux locatifs.

COÛTS 580 000 € HT
(ESPACES PUBLICS
ET FOYER RURAL)
800 000 € HT
(LOGEMENTS)

DÉBUT DES ÉTUDES 2008
FIN DES TRAVAUX 2014

MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNE DE FÉLINES-MINERVOIS (ESPACES PUBLICS ET FOYER RURAL)
mairiefelines@orange.fr 04 68 91 41 70
HÉRAULT HABITAT (LOGEMENTS)

ACCOMPAGNEMENT MAÎTRISE D'OUVRAGE CAUE 34 (CONVENTION) caueherault@caue34.fr 04 99 133 700
MAÎTRE D'ŒUVRE COURTIADÉ, BARRYQUAND & FRYDLENDER, ARCHITECTES (ESPACES PUBLICS)
matthieu.courtiade@orange.fr 06 45 50 58 17

COURTIADÉ, ARCHITECTES (FOYER RURAL)
COO ARCHITECTES (LOGEMENTS) cooarchitectes@free.fr 04 67 68 19 63



- 1 Le village est immergé dans un paysage de coteaux.
- 2 La voie piétonne relie les lieux significatifs du village (document CAUE 34).

- 3 Plan-guide de l'espace public (M. Courtiade, S. Barryquand/S. Frydlander, architectes).
- 4 En concertation avec les habitants, la municipalité choisit de démolir puis reconstruire le foyer sur le même site.
- 5 Les entrées des maisons animent la voie piétonne.

LAVELANET, CARREFOUR DES MOBILITÉS DOUCES

DES 4 M MONTS D'OLMES MONTBEL MIREPOIX MONTSÉGUR

VILLE INDUSTRIELLE, LAVELANET GARDE EN ELLE LES STIGMATES DE LA SUCCESSION DES CRISES INDUSTRIELLES. L'OBJECTIF EST DE MODIFIER L'IMAGE DU TERRITOIRE ET DE CRÉER UN VÉRITABLE CARACTÈRE DE CŒUR DE BOURG D'UNE VILLE TOURNÉE VERS L'AVENIR.

LAVELANET, CARREFOUR DES MOBILITÉS DOUCES DES 4 M

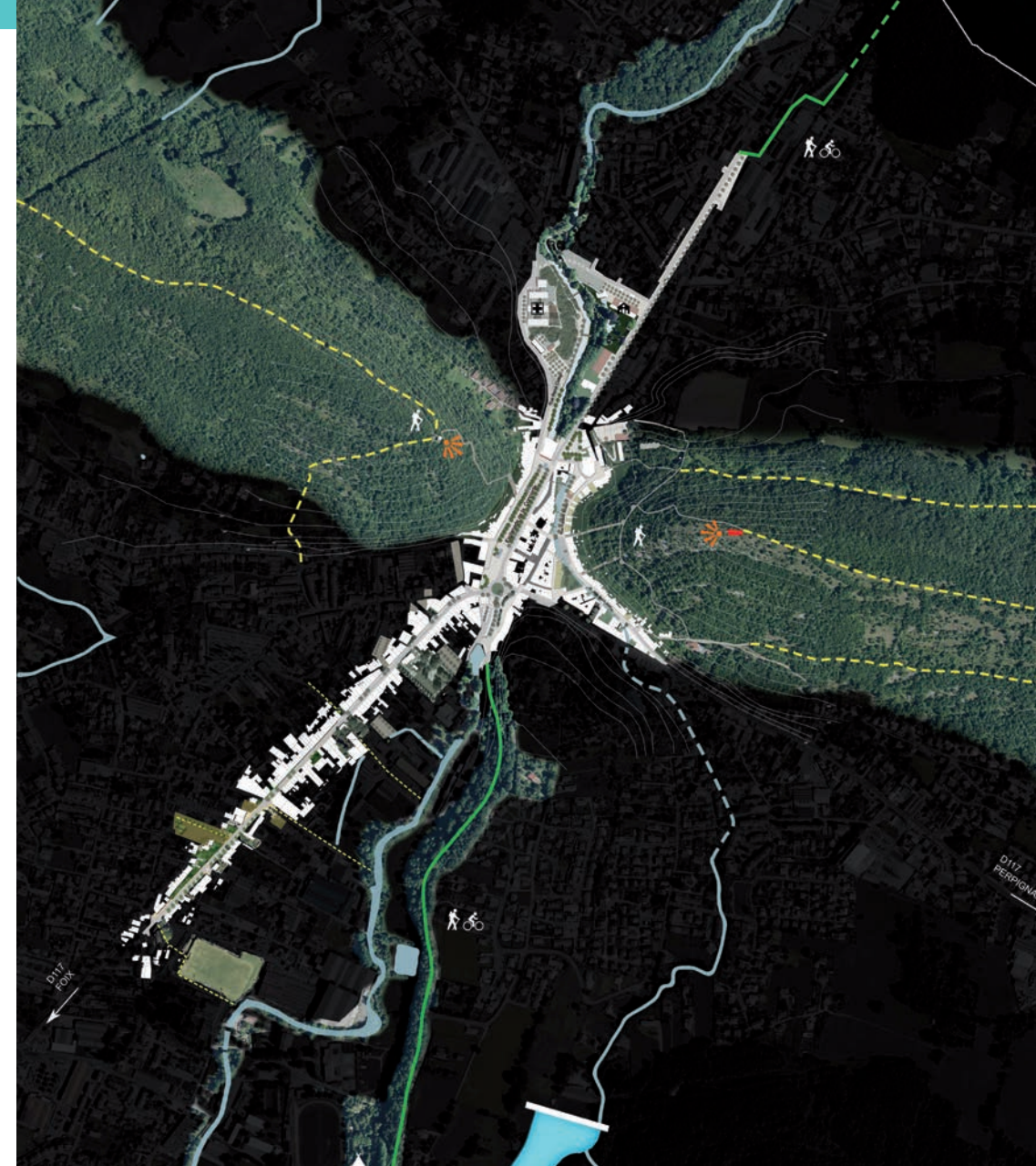
Le centre-bourg de Lavelanet se résume actuellement à un carrefour d'axes routiers entouré de parcs de stationnement, sans véritable cœur urbain.

Le projet a pour ambition de réaffirmer la mobilité douce dans ce cœur urbain, de le connecter aux différents itinéraires de déplacements doux transitant autour de la ville et qui s'inscrivent à l'échelle du Pays des Pyrénées Cathares. Il s'agit en particulier de prolonger la voie verte venue du nord vers le chemin des Tisserands qui relie Montségur. Elle permettra de relier les deux Grands Sites du territoire Montségur et Mirepoix en empruntant le chemin des Tisserands qui débute à environ 2 kilomètres de la fin de la voie verte, derrière la maison de retraite de Lavelanet.

DE LA RECONQUÊTE D'UN CENTRE-VILLE ET À LA RECONQUÊTE D'UN TERRITOIRE

La mise en œuvre de ce projet a permis aux élus de la commune et de la communauté de communes du Pays d'Olmes de mettre en place un projet à l'échelle du Pays des Pyrénées Cathares.

La reconquête du centre-ville passe par des aménagements urbains et des mesures en faveur de l'habitat. Lors de l'élaboration du projet urbain, il est apparu qu'il était opportun d'effectuer la transition énergétique du territoire. Ainsi, le projet d'un « Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte » a donné cette dimension. Les déplacements doux représentent l'action stratégique du dossier TEPCV. Ainsi, les flux provenant de l'extérieur du territoire convergent vers le centre-ville afin de le redynamiser.



COÛTS 7 500 000 € EN HT
DÉBUT 2014
FIN 2021

MÂÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE LAVELANET pereira.lavelanet@orange.fr 05.61.01.53.70
MÂÎTRE D'ŒUVRE ARCHITECTURE ET PAYSAGE – BARTHÉLÉMY DUMONS

barthelemy.dumons@wanadoo.fr 05.61.03.52.61

AARP RÉMI PAPILLAUT remi.papillault@atelier-rp.org 09 53 75 76 59

DANIEL KAUFMAN - ARCHITECTE DUBA dkaufman59@gmail.com 06 13 97 72 53

SOLIDARITÉ VILLES GÉRARD GASSELIN solidaritevilles@yahoo.fr 06 08 26 09 45

URBANIS NICOLA RONDE-OUSTAU nicolas.rondeoustau@urbanis.fr 05 62 21 46 65

Vue d'ensemble du projet.

ESPACE MONESTIÉ

LIEU CONTEMPORAIN QUI ILLUSTRE LES NOUVELLES ATTENTES AINSI QUE LA VITALITÉ ET L'ÉNERGIE DE CE TERRITOIRE PÉRIURBAIN. LA MIXITÉ PROGRAMMATIQUE OFFRE L'OPPORTUNITÉ DE CRÉER UN « BÂTIMENT-OUTIL » PERFORMANT, POLYVALENT ET FLEXIBLE.

EXTENSION DU COMPLEXE CULTUREL-SPORTIF

Le projet s'inscrit dans un territoire caractéristique des espaces périurbains. La collectivité a l'ambition de créer une nouvelle centralité urbaine en complément du centre ancien.

Une identité

Le projet est simple et unitaire; son expression l'assimile au contexte et lui confère une présence forte et singulière.

Un lieu

Interface qui connecte, espace neutre qui dispose d'un fort potentiel d'appropriation, le parvis est le « + » qui intensifie les usages.

Un bâtiment-outil

La mixité programmatique renforcée par la polyvalence et la modularité du projet ainsi que la mutualisation des services et des espaces permettent à la commune de disposer d'un « bâtiment-outil » flexible, performant et économique.

ESPACE PUBLIC FÉDÉRATEUR PÉRIURBAIN

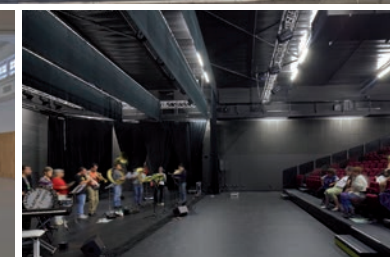
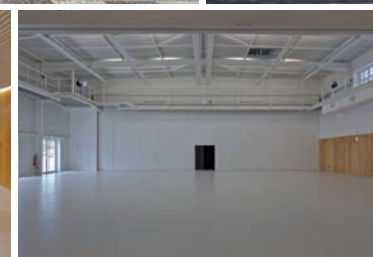
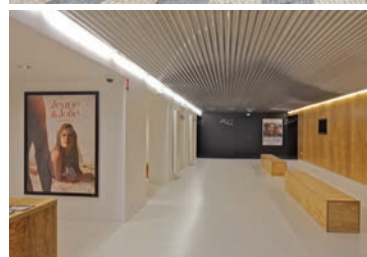
La mixité programmatique est élargie avec l'addition de nouvelles entités. Elle représente une opportunité d'intensification urbaine. Ouvert, appropriable et généreux, le projet affirme la priorité donnée à la qualité des usages et aux initiatives collectives. Lieu de vie intense qui s'adresse à des publics diversifiés, mixant les activités et les temporalités, il favorise les échanges, mobilise et révèle les énergies locales.

La polyvalence, la flexibilité et la modularité ainsi que la mutualisation des espaces permettent à la commune de Plaisance du Touch de disposer d'un outil souple, performant et économique. L'Espace Monestié est un lieu contemporain qui illustre les nouvelles attentes ainsi que la vitalité et l'énergie de ce territoire périurbain.

COÛTS 5,37 M € HT
DÉBUT MAI 2011
FIN NOVEMBRE 2013

MAÎTRE D'OUVRAGE VILLE DE PLAISANCE-DU-TOUCH JOSEPH PELLEGRINO
pellgrinojo@orange.fr 06 74 56 35 92

MAÎTRE D'ŒUVRE PPA ARCHITECTURES (MANDATAIRE) info@ppa-a.fr 05 62 21 40 10
TAILLANDIER ARCHITECTES ASSOCIÉS (ASSOCIÉ) agence@starchitectes.com 05 61 14 85 14



- 1 Façade principale sur avenue
- 2 Entrée principale, vue du parvis
- 3 Vue arrière, venelle piétonne entre le groupe scolaire et l'Espace Monestié

- 4 Hall d'accueil cinéma Écran 7
- 5 Salle des fêtes
- 6 Salle de spectacle

REQUALIFICATION DU PARC D'ACTIVITÉS DU SALAISON (157 HA)

PREMIÈRE OPÉRATION DE REQUALIFICATION D'UN PARC D'ACTIVITÉS CERTIFIÉE
« HQE AMÉNAGEMENT™ PAR CERTIVEA » EN FRANCE.
LE PROJET URBAIN REVISITE L'URBANISME INDUSTRIEL DES ANNÉES 60
ET ORGANISE SA REDYNAMISATION « ÉCONOMIQUE ».

UN PARC INDUSTRIEL QUI DEVIENT VERTUEUX

Faire d'un parc d'activités obsolète le vecteur d'une maîtrise et d'une requalification de l'urbanisation de la périphérie de la Métropole de Montpellier, tel est, au-delà de la réponse immédiate en termes de développement économique, l'enjeu essentiel initié par le SCOT en 2006.

Le parc d'activités du Salaison constitue l'un des « sites d'enjeu métropolitain ». Par la complexité des relations entre nature et ville, ce site doit faire la démonstration d'une coexistence possible entre nature, habitat et activités économiques à dominante industrielle. De plus, sa densification devra permettre de freiner l'urbanisation des espaces agricoles et naturels en proposant des opportunités foncières aux entreprises. Outre les aspects urbains, l'intérêt de cette requalification est donc aussi, économique.

UNE IMPLICATION ACCRUE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

La réussite du projet réside dans l'implication, par Montpellier Méditerranée Métropole, de nombreux acteurs comme la Commune de Vendargues, les Communes riveraines du parc, les entreprises et leur association, l'association de défense des intérêts riverains du parc et de préservation du cours d'eau du Salaison, le CD34, la SNCF, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or, les investisseurs privés, ... Les premiers résultats sont déjà perceptibles : remise à niveau de 3,7 km de voiries et réseaux publics répondants aux standards contemporains, implication des entreprises dans des actions collectives, construction de plus de 25 000 m² de surface de plancher permettant l'accueil de près de 40 entreprises représentant plus de 350 emplois, ...

COÛTS 18 M € TTC
DÉBUT 2009
FIN 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE
g.soule@montpellier3m.fr 04 67 13 60 58
MANDATAIRE SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE
marc.magnani@saam-agglo.fr 04 67 13 63 41



- 1 Vue aérienne du parc d'activités et de son environnement urbain.
- 2 Bâtiment modulable (3 000 m² au sol) à destination d'activités artisanales construit en densification d'une unité foncière bâtie.
- 3 Traitement d'une voirie après requalification.

LES USINES NOUVELLES

LA FRICHE SE MÉTAMORPHOSE POUR DEVENIR UN LIEU POLYMORPHE DE CRÉATIVITÉ ET DE PRODUCTION MÉLANGEANT SECTEURS D'ACTIVITÉS ET TYPES DE STRUCTURE TRÈS DIFFÉRENTS, DANS UN ESPRIT DE COLLABORATION ET DE PARTAGE. L'OBJECTIF : EXPLORER UN NOUVEAU RAPPORT AU TRAVAIL !

LA TRANSVERSALITÉ COMME ÉTENDARD

Un projet singulier :

- Par le lieu : une ancienne filature, sauvée en 2011 après 30 ans d'abandon, reconnue monument historique en 2012.
- Par l'ambiance : mélange atypique de nature luxuriante et d'un Pompéi industriel qui convoque une sensation hors du temps inspirante.
- Par les actions : lieu expérimental et transversal peu commun où se mélange les secteurs (numérique, artisanat d'art, ESS, art/culture, environnement), les types de structures et les types d'espaces (fablab, bureaux, ateliers, coworking, jardins, vie collective).
- Par le Fablab : espace de prototypage en plein développement qui vise à élargir son champ d'investigation (technologique, artistique, ludique) et contribuer à apporter des réponses aussi concrètes que philosophiques aux questions sociétales.

PROGRAMME : PAS DE PROGRAMME !

Après 5 ans d'effort, le concept fonctionne. Pour cela, il aura fallu batailler tous les jours pour rester « hors des cases » et convaincre de l'intérêt de l'approche très transversale. Il aura également été nécessaire d'oublier toute idée de programmation globale sur un site aussi vaste, pour s'intéresser plutôt à un développement localisé basé sur l'observation des usages et de la vie au fur et à mesure de la renaissance du site.

Un projet aussi ambitieux est à la portée de tout un chacun s'il le veut vraiment et s'il sait s'entourer. Il est un exemple qui montre que la société civile est capable d'auto-générer de nouveaux modèles, de nouveaux rapports au travail via des initiatives propres à elles même, donc et intrinsèquement difficilement duplicables, qui pour autant se multiplient partout en France et dans le monde.

DÉBUT 2011
FIN 2099

CONTACT Cyril Chessé chessécyril@yahoo.com 06 88 84 34 12



- 1 Vue d'ensemble du site
- 2 La ferronnerie
- 3 Les ateliers

- 4 Les usines - archive
- 5 Chantier participatif

LES BALCONS DE MALEPÈRE : UN NOUVEAU LIEU DE VIE

L'EPFLR A CONTRIBUÉ À L'ÉMERGENCE D'UNE VISION DE PROJET, EN LIEN AVEC L'IDENTITÉ DU VILLAGE ET LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE (PENTE ET VUE SUR LE GRAND PAYSAGE), SOUS LA FORME DE CO-CONSTRUCTION DU PROJET AVEC LES ÉLUS ET MARCOU HABITAT.

UN PROJET D'ENSEMBLE INTÉGRÉ AU SITE, AU GRAND PAYSAGE ET AU VILLAGE

Le projet propose une dilation mesurée, respectant à la fois l'échelle urbaine et la morphologie existante de la commune.

Tous les logements profitent d'une orientation optimale et de la vue profonde sur les paysages du sud. La typologie laisse de nombreuses appropriations possibles avec des T2, T3 et T4 à deux faces ou trois faces en mixant tantôt par du locatif social (familiaux ou pour séniors) ou de l'accession à la propriété.

Des venelles couturent l'espace aménagé afin que des relations physiques apportent un maillage entre le centre ancien et ce nouveau lieu de vie.

Une aire de jeux avec un « city stade » est organisée sur le côté haut de la parcelle avec un cheminement doux depuis le cœur du village.

UN PROJET INSCRIT DANS LA MORPHOLOGIE URBAINE ET LE PAYSAGE

- S'inscrire dans la morphologie urbaine et le paysage
- Construire dans la pente du terrain naturel
- Donner des vues sur le grand paysage aux habitants
- Gérer l'eau dans la pente et dans les aménagements paysagers
- Créer des liens piétons avec le centre du village
- Apporter des réponses en termes de formes urbaines en lien avec la morphologie urbaine (village, densité)
- Favoriser le vivre ensemble par la présence d'équipements et par la mixité de l'offre (logements séniors)

DÉBUT 2015
FIN NON DÉFINI

MAÎTRE D'OUVRAGE MARCOU HABITAT 04 68 71 00 88

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE EPF LAGUEDOC ROUSSILLON

Farid Adda farid.adda@epflr.fr 04 99 54 91 21

MAÎTRE D'ŒUVRE ALAIN CATHALA atelier@cvarchitecture.fr 06 83 24 23 88



- 1 Vue depuis le city parc
- 2 Vue logements entrée sud
- 3 Vue logements entrée nord

- 4 Plan masse
- 5 Coupe de principe

AGRIPARC DU MAS LOMBARD

L'ENJEU DU MAS LOMBARD EST DE CRÉER UN PARC HABITÉ DE 1 000 LOGEMENTS INSCRIT DURABLEMENT EN INTERFACE AVEC LE SECTEUR AGRICOLE EN MUTATION.

PARC HABITÉ ET AGRICULTURE PÉRIURBAINE

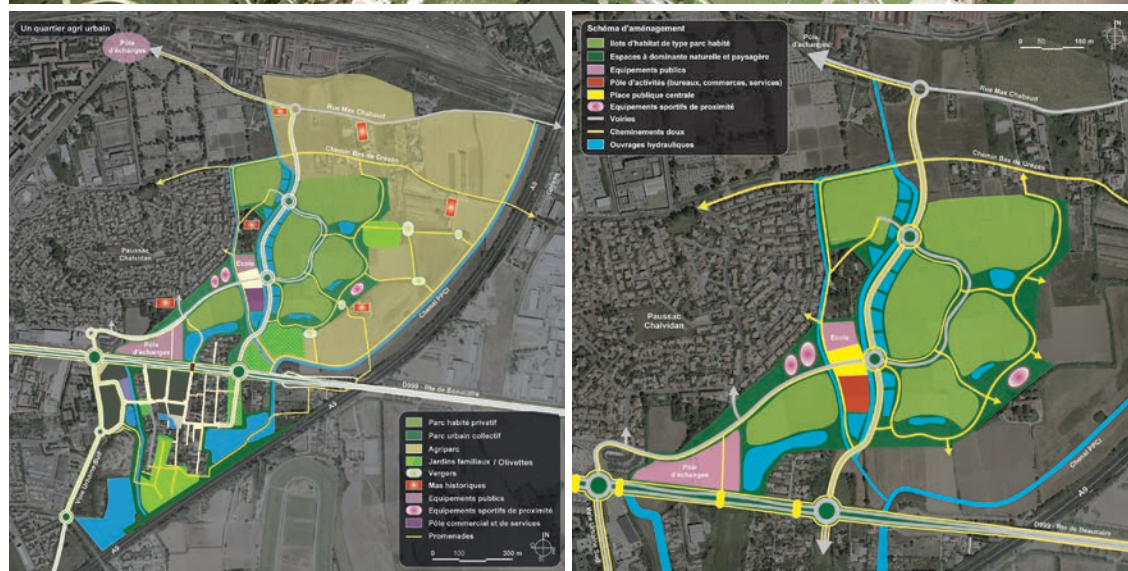
La ZAC du Mas Lombard se situe dans un contexte d'extension urbaine, nécessite la recherche d'un équilibre entre limitation de la consommation des terres agricoles et le besoin de finir la construction de la ville de manière dense et durable. Le projet recouvrait initialement un périmètre à urbaniser de 90 Ha. Il a évolué, s'adapte aux nouvelles logiques de densification urbaine et de préservation des espaces agricoles et naturels, et aux nouvelles règles de risque inondation plus contraignantes avec le nouveau PPRI. Il ménage à présent une grande partie de terrains agricoles et produit un urbanisme plus dense puisque concentrant 1 000 nouveaux logements, un nouveau groupe scolaire et des équipements sportifs, sur un périmètre constructible de 30 Ha.

QUARTIER D'HABITAT ET TRAME VERTE ET BLEUE

Le projet de nouveau quartier a pour double enjeu de réussir la greffe sur la ville existante et sur le tissu agricole voisin. Ce projet d'aménagement devient une opportunité de valoriser les usages d'agriculture péri urbaine.

La problématique inondation est également transformée en atout pour intégrer une trame verte et bleue en frange du projet.

Ainsi le schéma d'aménagement s'étend au-delà du périmètre de la ZAC du Mas Lombard pour fournir une réponse globale incluant à la création du nouveau quartier, l'accompagnement de la mutation des terrains agricoles et le renouvellement du tissu pavillonnaire existant à proximité de la ZAC.



COÛTS 28 M € HT
DÉBUT CRÉATION ZAC
 EN JUIN 2013
PREMIERS TRAVAUX 2019

MÂÎTRE D'OUVRAGE VILLE DE NÎMES (ÉTUDES PRÉALABLES ET CRÉATION DE ZAC) didier.doulson@ville-nimes.fr
MÂÎTRE D'ŒUVRE ANTOINE GARCIA DIAZ agence@garcia-diaz.fr
CARRÉ D'ARCHI
TECTA
OTÉIS
HORIZON CONSEIL

- 1 Situation du projet
- 2 Un projet d'agriparc
- 3 Orientations d'aménagement

ÉCOQUARTIER HOCHÉ UNIVERSITÉ

LE NOUVEAU QUARTIER HOCHÉ UNIVERSITÉ APPORTE UNE RÉPONSE EXEMPLAIRE À LA QUESTION DU RENOUVELLEMENT DE LA VILLE SUR ELLE-MÊME DANS UN CONTEXTE MÉDITERRANÉEN DE FORT RISQUE INONDATION.

RECONVERSION URBAINE ET HYDRAULIQUE

Le territoire du projet est situé au pied des collines, zone stratégique pour l'écoulement des eaux. La caserne et les emprises ferroviaires constituent des coupures qui isolent l'ensemble du foncier disponible du reste de la ville.

La réinsertion de ce pan de ville dans une continuité spatiale et de convivialité, est indissociable de la résolution des problèmes hydrauliques. Cette résolution devient l'instrument de requalification urbaine.

Plutôt que de subir les contraintes, le projet en fait les éléments forts de l'identité du nouveau quartier.

Les entités foncières Hôpital, Caserne et ferroviaires en reconversion se distribuent en un éventail autour des rues existantes. Chaque entité contribuera par son urbanisation à la création d'un réseau de zones d'écoulement et de stockage paysagées.

UNE TRANCHE DE L'ÉCOQUARTIER RÉALISÉE

Hoche Université constitue depuis 10 ans un projet phare qui apporte une redynamisation du territoire Nîmois et de sa vie universitaire. Par la création de 1000 logements, l'opération permet de réduire la consommation de terrains agricoles ou naturels, traduite dans la révision du PLU.

Ce projet labélisé Écoquartier, joue un rôle de levier pour les nouvelles pratiques d'urbanisme durable. La réponse à la problématique de risque inondation est exemplaire dans le contexte méditerranéen d'adaptation aux changements climatiques.

Démarré il y a 10 ans, le projet est déjà réalisé dans sa première tranche sur 6 Ha.

La deuxième tranche à venir sur 17 Ha de foncier militaire et ferroviaire s'inscrit dans un contexte de finances publiques contraint, nécessitant d'optimiser les aménagements.

COÛTS 1^{ÈRE} TRANCHE
24 M € HT

DÉBUT 2005

FIN 1^{ÈRE} TRANCHE 2018

MAÎTRE D'OUVRAGE VILLE DE NÎMES (ÉTUDES URBAINES) didier.doulson@ville-nimes.fr
SPL AGATE (1^{ÈRE} TRANCHE OPÉRATIONNELLE) contact@spl-agate.com

MAÎTRE D'ŒUVRE ANTOINE GRUMBACH / J.P. DUVAL jp.duval@duval-architecte.fr
TRACTEBEL / INGÉROP



1 Vue aérienne
2 Plan directeur de l'écoquartier

3 La résidence CROUS et l'Image
4 L'université et le bassin d'Orange

QUARTIER EURÊKA, UN PROJET INNOVANT ET CONNECTÉ

LE NOUVEAU QUARTIER EURÊKA, DANS L'ÉCOCITÉ « DE MONTPELLIER À LA MER », DESSINE UNE NOUVELLE CITÉ, INTERGÉNÉRATIONNELLE ET SOLIDAIRE, OÙ LE « BIEN VIEILLIR » EST UNE RÉALITÉ.

UN QUARTIER MIXTE ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Ce quartier mixant logements, bureaux, commerces répond aux enjeux de l'ÉcoCité : répondre aux évolutions des modes de vie des aînés tout en proposant des conditions privilégiées pour l'implantation d'acteurs économiques et scientifiques investis dans la filière du vieillissement, maîtriser la problématique hydraulique, préserver la biodiversité. Il sera équipé de solutions innovantes dans le domaine de la maîtrise de la consommation énergétique, de la gestion de la mobilité et des services nouveaux dédiés à la population senior.

Cela passe par la création d'un portail numérique accessible à tous les usagers qui offrira un panel de services : maîtrise énergétique, réseau social de proximité, services seniors pour le maintien à domicile, entrepôt de données pour les entreprises et start-ups.

L'ÉMERGENCE DE LA VILLE INTELLIGENTE

Des réflexions ont été menées avec le milieu médical et universitaire sur les enjeux du vieillissement pour concevoir le nouveau quartier comme un lieu de vie offrant l'ensemble des aménités nécessaires au « bien-vieillir ». Puis la conception d'une plateforme de services est passée par un dialogue compétitif à l'issue duquel a été retenue la société ENGIE. Afin de préparer le déploiement de ces services, une phase d'expérimentation sur 12 mois vient d'être lancée par Montpellier Méditerranée Métropole, ENGIE à travers INEO Digital, la SERM, le CCAS de Castelnau-le-Lez, le promoteur HELENIS et un panel d'entreprises associées. Ainsi de nouveaux axes de réflexion et de nouveaux types de partenariat émergent pour concevoir la ville de demain.



COÛT 60 000 000 € HT
DÉBUT 2013
TRAVAUX DE VIABILISATION
ET COMMERCIALISATION
EN COURS

MAÎTRE D'OUVRAGE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION MONTPELLIÉRAINE
 guillaume.delpuch@serm-montpellier.fr 04 6713 63 00
MAÎTRE D'ŒUVRE ATELIER NEBOUT (URBANISTE / COORDONNATEUR DE LA ZAC)
 contact@ateliernebout.fr 04 67 60 62 16
HORS-CHAMPS (MAÎTRISE D'ŒUVRE VRD)
 radojkovic@hors-champs.eu 04 72 40 07 87

1 Eurêka - Perspective du Boulevard Lamour
 2 Perspective du domaine Verchant

3 Plan général
 4 Vue intérieure de l'îlot Full

L'ÉCOQUARTIER BELLEVUE À SAINT-CLAR, FAIRE MIEUX AVEC MOINS

UN QUARTIER RURAL AU JUSTE PRIX OÙ LA TECHNIQUE DISPARAÎT AU PROFIT D'UNE URBANITÉ RURALE, D'ESPACES GÉNÉREUX ET CONVIVIAUX, POUR UN HABITAT ÉCONOME

UN ÉCO-QUARTIER ÉCONOME ET DÉSIRABLE

Les concepts du quartier sont radicalement opposés à ce qui structure les lotissements habituellement :

- un quartier économe et désirable pour des terrains en dessous des prix du marché
- des espaces publics plantés et structurés de fruitiers (comestibles), de prairies fleuries qui unifient les différentes entités du projet urbain et paysager
- un quartier intime et ouvert favorisant les liaisons douces inter quartiers
- une gestion des eaux pluviales à ciel ouvert innovante, fabriquant du paysage et moins coûteuse
- un quartier sans bordures béton tout en courbe à la recherche d'une urbanité rurale vernaculaire
- les lots à vendre déjà plantés de haies rustiques et productives
- un urbanisme pour un mixité de typologies d'habitat bio-climatiques économes en énergie.

UNE ÉQUIPE MUNICIPALE ENGAGÉE DANS LE DD

Un accompagnement régulier du CAUE32 et au départ de la DDT a permis à l'équipe municipale de construire une vision du développement durable pour cette bastide de 1080 habitants en plein cœur de la Lomagne Gersoise. Saint-Clar est engagée dans le label «Territoire Bio Engagé», Plan Climat Energie Territorial, une ferme photovoltaïque... Accueillir de nouveaux habitants au rythme de 4 familles par an sur un éco-quartier de 25 lots pour 34 logements dont 1 macro-lot de 6 individuels superposés HLM et 1 macro-lot de 3 maisons en accession sociale.

Le travail de mise au point et de partage des concepts, d'accompagnement des nouveaux habitants et de leurs projets permet progressivement de faire un réel quartier autour d'espaces publics qualifiés à l'échelle d'un village rural.

COÛT TRAVAUX
490 000 € HT
DÉBUT 2011
FIN 2015

MÂÎTRE D'OUVRAGE COMMUNE DE SAINT-CLAR mairie-de-saint-clar@wanadoo.fr 05 62 66 40 45
MÂÎTRE D'ŒUVRE JEAN-YVES PUYO URBANISTE OPQU ARCHITECTE DPLG jj.puyo@sfr.fr 05 61 52 45 72
VRD CONCEPT montauban@vrdconcept.fr 05 63 22 50 22



- 1 Les différentes typologies d'habitat s'organisent autour des espaces publics qualifiés à l'échelle d'un village rural
- 2 La « Plagotte » verger commun... gestion des eaux pluviales
- 3 Le chemin fleuri des noues, parcours de cueillettes

- 4 Détail d'un des bancs barrages
- 5 Bassin de rétention ou espace de jeux ?
- 6 Lieu de convivialité à l'ombre du micocoulier

LA BALADE DES ABRI(S)

RÉSULTAT D'UNE INVITATION À UN ARTISTE, PAR UNE VILLE ET UN CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE, LA BALADE DES ABRI(S) EST UNE COLLECTION DE 9 SCULPTURES DANS L'ESPACE PUBLIC, REDESSINANT UN PARCOURS, REQUALIFIANT DES ESPACES À LA LISIÈRE DE LA VILLE. CES INSTALLATIONS INVITENT LES PASSANTS À POSER UN AUTRE REGARD SUR LA VILLE.

LES ABRI(S), UN PROJET ARTISTIQUE DE REQUALIFICATION URBAINE

À l'invitation du Centre national des arts de la rue/Pronomade(s) en Haute-Garonne et de la Ville de Carbonne, l'artiste sculpteur Laurent Cadilhac a conçu et réalisé une collection de 9 « Abri(s) » installés dans 6 lieux différents de Carbonne, redessinant ainsi un parcours à la lisière de la ville, *La promenade des Abri(s)*.

Ils ont été conçus, réalisés et installés dans l'espace public en partenariat avec une classe d'arts plastiques du collège André Abbal à Carbonne (30 élèves) et les services techniques et culturels de la Ville accompagnés par le CAUE 31.

Installées pour 5 ans dans l'espace public, ces sculptures poétiques en fer et osier, en tôle et châtaigner sont autant d'invitations et de points de vue sur la ville et ses alentours.

CONCERTATION ET IMPLICATION, CONDITIONS D'UNE REQUALIFICATION URBAINE

Ce projet de requalification artistique des espaces communs a associé une Ville (ses élus et ses services notamment techniques), une structure culturelle désireuse de mener des projets ancrés dans les territoires, un artiste sensible aux problématiques contextuelles, un établissement scolaire (le collège de Carbonne dont une classe a été associée à la réalisation concrète de 3 des Abris), des urbanistes conseils du CAUE, des usagers... Cet indispensable travail de concertation, lui-même rendu possible par le temps consacré au projet (18 mois), est la condition sine qua non de la réussite d'un tel projet. L'espace-temps du dialogue a permis à chacun, à son niveau et avec ses compétences, de participer à la mise en œuvre de ce parcours sensible accessible à tous jusqu'en 2020.

COÛTS 72 989 € TTC
DÉBUT 2013
FIN 2015-2020 (MISE À DISPOSITION DU PUBLIC)

MÂÎTRE D'OUVRAGE VILLE DE CARBONNE contact@ville-carbonne.fr 05 61 87 80 03
MÂÎTRE D'ŒUVRE PRONOMADE(S) EN HAUTE-GARONNE, CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE & LAURENT CADILHAC accueil@pronomades.org 05 61 79 95 50



- 1 La digue
- 2 La source
- 3 Les bords de Garonne
- 4 Les gages

GRENADE-SUR-GARONNE, REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS, CHEMIN DE MONTAGNE

STRUCTURER ET ANCRER UN QUARTIER PAVILLONNAIRE À LA LISIÈRE DES CHAMPS

ENTRE VILLE ET CAMPAGNE, INVENTER DE NOUVELLES TYPOLOGIES D'ESPACES PUBLICS

À Grenade-sur-Garonne, les aménagements du secteur Montagne (création d'équipements, requalification et création d'espaces publics) sont le fruit d'un long processus. En 2008 le CAUE 31 travaille avec la commune pour ramener l'école, la crèche et le centre de loisirs en lisière de la Bastide. Les voies qui desservent le secteur doivent être requalifiées, elles relevaient jusque-là de la route de campagne, sans bas-côté (ni trottoirs) avec un trafic toujours plus intense. La parcelle sur laquelle viennent s'implanter les équipements, permet de penser un espace public de cœur de quartier, dont le programme se dessine au croisement de la place, de l'aire de jeux et de loisirs et du parc, une nouvelle typologie d'espace public qui s'adresse aux modes de vie actuels de cette commune de troisième couronne de la métropole Toulousaine.

EAU, BIODIVERSITÉ ET CHEMINEMENTS

Le projet est le fruit d'une recherche d'équilibre entre place de la voiture, place de la nature, gestion de l'eau. En s'inscrivant dans le tracé des chemins creux qui structurent le site, en maintenant le ruissèlement des eaux de pluies en surface, en les accompagnant de plantations, nous reprenons le motif des fossés et de leur ripisylve. Avec la création de 3 équipements, 100 places de stationnement et 1/3 seulement d'imperméabilisation du sol. Le cœur de ce quartier en devenir affirme son statut d'entre deux, entre ville et campagne.

Au croisement des déplacements, mouvements quotidiens, nous proposons un lieu où se poser, prendre l'air, jouer, faire du sport, pique-niquer, on peut aller maintenant partout à pied, en vélo, de chez soi jusqu'à l'école et plus loin la Bastide.

COÛTS 1 800 000 € H.T.
DÉBUT 2010
FIN 2016

MÂÎTRE D'OUVRAGE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAVE ET GARONNE
COMMUNE DE GRENADE

MÂÎTRE D'ŒUVRE AGENCE TORRES BORREDON Laurence Borredon
laurence.borredon@puva.fr 06 83 56 98 28

OTCE INFRA
J.-M. SAGOLS

- 1 Prairie pour jouer, retenir l'eau et regarder pousser l'herbe
- 2 Trame du projet
- 3 On peut aussi faire du vélo



PROMENADE DES PINS

LE PROJET PORTE SUR LA TRANSFORMATION D'UNE ESPLANADE DÉLAISSÉE EN PARC URBAIN À VOCATION SOCIALE ET FESTIVE. PRATiqué AU QUOTIDIEN, CE PARC EST VITE DEVENU UN LIEU DE RENCONTRE ET DE CONVIVIALITÉ POUR LES HABITANTS.

VIVRE AU RYTHME DU VILLAGE

Nous avons proposé de réaliser un parc qui soit à la fois un espace du quotidien destiné aux enfants comme aux adultes, mais aussi un espace capable d'accueillir les manifestations et activités organisées quasi-quotidiennement au Foyer Communal.

Les aménagements suggèrent des usages sans jamais les imposer, ni les cloisonner (îles de jeux ouvertes sur le parc, jeux de boules possibles partout, espaces ombragés ou au soleil suivant les saisons...). Nous avons eu à cœur de faire de ce jardin un espace de convivialité, simple et laissant la place à l'imagination. Des petits détails apportent un confort d'usage et un caractère presque domestique comme des porte-manteaux fixés sur les candélabres et la pergola ou une tablette en bois pour poser les verres sur la terrasse du café.

RÉINTERPRÉTER LA DEMANDE POUR L'ENRICHIR

Le programme établi par la commune lors du concours étant très complet, les maîtres d'œuvre ont parfois dû réinterpréter la demande initiale pour la rendre réaliste au regard du budget et de l'espace disponible. De ce fait, l'espace scénique demandé joue à la fois le rôle de gradins, piste de danse, scène et terrasse de café. Les usages n'étant pas imposés par la forme, l'espace devient appropriable et s'adapte aux besoins. De même, la fontaine demandée dans le programme s'est transformée en parcours de jeux pour les enfants ponctué de brumisateurs qui se déclenchent au passage de enfants.

COÛTS 420 000 € TTC
DÉBUT 01/02/2015
FIN 15/06/2016

MAÎTRE D'OUVRAGE VILLE DE CALVISSON calvisson@wanadoo.fr 04 66 01 20 03
MAÎTRE D'ŒUVRE ESKIS PAYSAGISTES contact@eskis.org 04 11 93 21 81
COO ARCHITECTES cooarchitectes@free.fr 04 67 68 19 63



- 1 Vue de la cabane observatoire dans l'une des aires de jeu.
- 2 Graminées, vivaces et bulbes se mélangent le long de l'allée centrale du parc.
- 3 Vue du parc à l'ombre de la pergola. En arrière plan on aperçoit la scène du foyer communal.

- 4 Sous la pergola le jour de l'inauguration.
- 5 Les habitants se sont déjà bien appropriés le parc.
- 6 « L'île Robinson » et sa cabane observatoire.

RIVIÈRES DANS LA VILLE : AMÉNAGEMENT DU SITE DE LA CONFLUENCE

DANS LE CADRE DU GRAND PROJET MENÉ PAR LA MUNICIPALITÉ « RIVIÈRES DANS LA VILLE », LE PROJET PORTE SUR LA REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS MAJEURS DU CENTRE-VILLE DE MONT-DE-MARSAN, LA PLACE DE GAULLE ET LES BERGES DE LA MIDOUZE.

RIVIÈRES DANS LA VILLE À MONT-DE-MARSAN

Le parti d'aménagement consiste en retrouver une proximité physique simple de la ville avec la rivière en s'appuyant sur des principes :

- Établir des continuités urbaines et naturelles lisibles pour développer les parcours piétons confortables
- Redéfinir les limites du lit de la rivière, souvent contraintes par des ouvrages
- Qualifier les différents lieux, places et berges, selon leurs morphologies et leurs usages avec les mêmes outils, en écho de la présence des rivières
- Mettre en valeur le patrimoine, ouvrages et sols portuaires et s'inspirer de leurs morphologies pour reprofiler les rives
- Favoriser la continuité du corridor écologique
- S'inspirer des qualités de la rivière pour constituer un paysage stratifié, en lignes successives de pontons, de cales, de perrés et de berges plantées.

RECONQUÊTE AU BÉNÉFICE DE TOUT LE TERRITOIRE

Au delà d'un projet d'aménagement d'espace public, c'est une étape fondamentale dans la redynamisation du centre-ville. L'effet fut immédiat : les pratiques piétonnes et festives se sont renouvelées, les cafés, restaurants et autres commerces du secteur ont pu connaître un essor formidable, l'office du tourisme a enregistré une hausse de fréquentation de plus de 35% entre l'été 2012 et l'été 2013.

Le projet «Rivières dans la ville» est récompensé en 2015 de la mention Repère d'Or du Grand Prix de l'Aménagement en Terrains Inondables par les ministères de l'Environnement et du logement et en 2016 du grand de la Revue des Collectivités.



COÛTS 12 400 000 € H.T.

MÂÎTRE D'OUVRAGE VILLE DE MONT-DE-MARSAN montdemarsan.fr

DÉBUT 2010 (LAURÉAT DU CONCOURS)

MÂÎTRE D'ŒUVRE EXIT PAYSAGISTES ASSOCIÉS Claire GILOT contact@existpaysagistes.com 05 33 05 14 21

FIN 2015 (LIVRAISON DERNIÈRE TRANCHE)

LANCEREAU & MEYNIEL
IRIS CONSEIL
CONCEPTO

1 Quai de la Midouze

2 Quai Méchain

3 Plan masse concours

REQUALIFICATION DU BOULEVARD DES DUNES

LE PROJET TRANSFORME 1 KILOMÈTRE DE PARKING EN UN ESPACE PUBLIC SÉQUENCÉ ET RECRÉE LE LIEN PERDU AVEC L'ESPACE MARITIME

LA DUNE REPREND SES DROITS

L'arrière du front de mer d'Hossegor était un vaste parking bordé d'immeubles et de maisons sans charme. La perception de la mer était inexistante. Le projet visait à requalifier ces espaces de stationnements sans les remettre en cause. La validation d'un passage à sens unique partiel a permis de se donner un peu de latitude pour fabriquer un vrai boulevard urbain sur 1,4 km en donnant une place aux vélos et aux piétons.

Mais au-delà des fonctions de circulation et de stationnement, le projet propose des lieux de vie avec des lieux et des aménagements marquants. Le grand platelage de la place des Basques permet de de « s'asseoir dans les embruns ». À chaque intersection, les grands « salons maritimes » créent des lieux de ponctuation du projet. Séparant piétons et vélos, les « parterres dunaires » permettent de décliner les plantes des dunes sous formes de parterre. Enfin bientôt seront installés les « mobiles de l'Atlantique » dessinés par la plasticienne Sophie Balas pour créer des ponctuations contemporaines. « Strié » par les grandes lignes de bois qui parcourent le projet (bastaings et ganivelles) le projet décline le béton dans tous ses états : béton de sable incrustés de dessins sablés, gros bétons pour les parkings et désactivé fin pour les espaces piétons, forme un ensemble de grande qualité.

UN EXEMPLE POUR LA RÉHABILITATION DES STATIONS LITTORALES

Le projet montre comment il est possible de ré intervenir sur un secteur de front de mer afin de lui redonner une identité et une qualité urbaine. Il démontre que d'autres réponses que des propositions purement fonctionnelles peuvent être apportées en matière de voirie. Il est possible de concilier les enjeux de circulations et de stationnement tout en fabriquant des espaces de vie où habitants et vacanciers peuvent découvrir le plaisir de déambuler. Enfin, il montre l'intérêt de toujours travailler avec l'identité des lieux, ici celui des dunes, afin de cesser de dupliquer des aménagements sans personnalité.

Passer d'un projet de voirie à un projet d'espace public, c'est permettre à la fois de créer des lieux où vivre ensemble est possible et mettre en avant la qualité des sites parfois oublié de tous.

COÛTS 2 400 000 € H.T.
ÉTUDES JUIN-AOÛT 2015
TRAVAUX JANVIER-JUIN 2016

MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE D'HOSSEGOR Xavier Gaudio, Maire
Avec le soutien de **LA COMM. DE COMMUNES MACS** Éric Kerrouche, Président
MAÎTRE D'ŒUVRE D'UNE VILLE À L'AUTRE... Pierre Roca d'Huyteza (MANDATAIRE)
05 61 22 18 46 contact@dunevillealautre.fr
SOPHIE BALAS Plasticienne **PLAN B** Architecture et Aménagements Urbains, Léo Mary
IDEIA Richard Combes et Cédric Crouzille ingénierie urbaine



- 1 D'un projet de parking à un espace urbain.
Espaces reconquis pour les piétons et les vélos
- 2 Créer des espaces de convivialité.
Le grand platelage remplace un giratoire

- 3 Entre nature et ville.
Les plantes des dunes déclinées en grand parterre
- 4 L'enjeu des détails.
Bétons de sable, ganivelle et incrustations contemporaines

PASSERELLE PIÉTONNE ET CYCLABLE ENTRE LE CŒUR D'ALBI ET LA RIVE DROITE DU TARN

LE PROJET DE CRÉATION D'UNE PASSERELLE PIÉTONNE ET CYCLABLE ENTRE LE CENTRE HISTORIQUE D'ALBI ET LA RIVE DROITE DU TARN RÉPOND À DES ENJEUX DE MOBILITÉ DU GRAND ALBIGEOIS, DE GESTION ET VALORISATION DE LA CITÉ ÉPISCOPALE, CLASSÉE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO EN 2010.

UNE PASSERELLE PIÉTONNE ET CYCLABLE AU-DESSUS DE LA RIVIÈRE TARN

Afin d'atténuer la coupure occasionnée par la rivière Tarn, le schéma directeur cyclable a préconisé de réaliser un nouveau franchissement entre le quartier de la Madeleine et le cœur de la ville d'Albi. Celui-ci se justifie au regard des fortes densités urbaines de part et d'autre du Tarn et de la proximité de nombreux équipements et lieux publics, commerces ou administrations générateurs de déplacements en centre-ville. Pour concilier toutes les dimensions du projet (mobilité, insertion urbaine et paysagère) et les confronter à la valeur exceptionnelle du patrimoine, l'Agglomération a privilégié la solution d'une passerelle en encorbellement sur le viaduc ferroviaire existant. Ce projet intègre également la requalification d'espaces publics en lien avec la passerelle ainsi que la création d'un parking multimodal en rive droite.

LA PASSERELLE AU CŒUR D'UNE STRATÉGIE GLOBALE EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ DURABLE

Le projet vise très concrètement le développement du recours aux modes doux et la réduction des flux de véhicules en centre-ville. Il permettra de retenir dans le parking multimodal en rive droite les véhicules légers, autocars et campings car et d'accéder à pied ou à vélo au cœur de ville via la nouvelle passerelle. Il contribuera à un meilleur fonctionnement de la cité en permettant une soudure entre les quartiers situés en rive droite, une base de loisirs, une gare et le centre-ville à forte attractivité en rive gauche où sont concentrés les équipements et services publics et le patrimoine exceptionnel de la cité épiscopale d'Albi. La passerelle offrira aux grands Albigeois et aux visiteurs de nouvelles perspectives en termes de mobilité, de culture et de loisirs.

COÛTS 5 100 000 € H.T.
(CONSTRUCTION PASSERELLE,
OUVRAGES GÉNIE CIVIL
ET REQUALIFICATION DES
ESPACES URBAINS ASSOCIÉS)

DÉBUT 2017
FIN 2019

MÂTRE D'OUVRAGE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS Raphaël Chafner 05 63 76 06 06
MÂTRE D'ŒUVRE AGENCE NEY & PARTNERS +32 2 643 21 80



1 Passerelle piétonne et cyclable en encorbellement sur le viaduc ferroviaire d'Albi – vue depuis la place du Calvaire en rive gauche du Tarn

2 Passerelle piétonne et cyclable en encorbellement sur le viaduc ferroviaire d'Albi – vue sur la Cité épiscopale

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE SAINT-MICHEL

AUTOUR DE LA BASILIQUE SAINT-MICHEL, LA MATRICE ÉLABORÉE PAR L'AGENCE FAIT CORRESPONDRE POINT PAR POINT LE NOUVEAU SOL À LA GÉOGRAPHIE DU SITE.

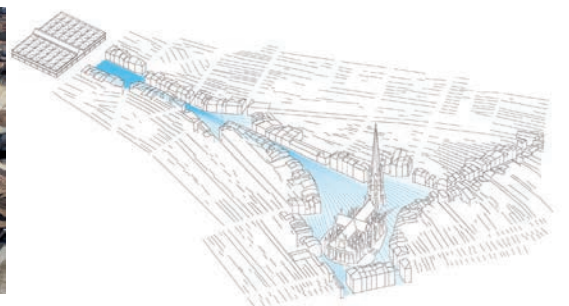
ÉQUATION GÉOGRAPHIQUE

L'ambiguïté et la richesse des lieux sont révélées par cette appellation imparfaite, « espace » — complexe assemblage de quatre places et de plusieurs rues. Parmi les grands espaces publics de Bordeaux, voici une place héritée, dont la forme complexe résulte des déformations du tissu urbain voisin et des démolitions et recompositions successives, comme des clairières taillées dans la ville.

Or, une équation existe pour rassembler ici les contours complexes des façades, assurer la position urbaine des monuments, restaurer la diversité des lieux ; ceci en un tracé simple et presque évident qui suggère la puissance de la géographie de cette rive, la grande diversité des flux et le jeu de la vie urbaine, où tous les usages se combinent, changent, selon l'heure du jour, l'endroit ou la saison.

EFFORT ET EFFET

L'intelligence des moyens, c'est la capacité à trouver la bonne mesure. À Saint-Michel, il s'agissait de rendre lisible, simplifier le partage de l'espace entre piétons et voitures, et en même temps faire en sorte que le quartier puisse retrouver sa vie après les travaux, en bref, transformer sans dénaturer. Paradoxalement, cette simplicité a demandé un certain effort : il a fallu retendre le nivellement de façade à façade, mettre à niveau les réseaux, permettre l'accessibilité de tous les usagers, adapter les épaisseurs de revêtements à la circulation, tenir compte de la présence d'un arbre centenaire. Par ailleurs, l'espace public est aussi un lieu de mise en valeur des savoir-faire : pavage, terre cuite des Landes, serrurerie, fonderie...



COÛTS 11 700 000 € H.T.
ÉTUDES 2010-2013
TRAVAUX 2013-2015

MÂÎTRE D'OUVRAGE VILLE DE BORDEAUX adurepaire@bordeaux-metropole.fr 05 33 89 36 40

MÂÎTRE D'ŒUVRE OBRAS ARCHITECTES MANDATAIRE

Marc Bigarnet et Frédéric Bonnet contact@obras.fr 01 43 48 06 92

ARCADIS BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES

HORIZONS PAYSAGES - JÉRÔME MAZAS PAYSAGE

I.C.O.N - AKARI LISA ISHII CONCEPTEUR LUMIÈRE

- 1 L'accès retrouvé à la Basilique
- 2 Le long du fleuve
- 3 De la terrasse alluviale jusqu'au fleuve

- 4 La place, le marché, un lieu de croisement
- 5 Un tracé appuyé sur la géographie

PONT JEAN-JACQUES BOSCH ET SES RACCORDEMENTS À BORDEAUX, BÈGLES ET FLOIRAC

REPENSER L'OBJECTIF FONDAMENTAL D'UN PONT DU XXI^E SIÈCLE
EN CONSIDÉRANT LES BESOINS CHANGEANTS D'UNE VILLE EN PLEINE EXPANSION.

EN 2020, UN SIXIÈME PONT ENJAMBERA LA GARONNE À BORDEAUX.

Fruit de plusieurs années d'études et de concertation, le futur pont Jean-Jacques Bosc incarne une nouvelle approche de franchissement urbain : lieu de passage adapté aux modes de transport de demain, il se veut également lien et lieu de vie.

L'ouvrage offre une approche conceptuelle où la qualité du pont se trouve dans sa relation avec les espaces publics de la ville.

Est établis un boulevard contemporain telle une plateforme monolithique de 44 m de large sur 549 m de long, où chaque mode de transport a sa propre ligne, l'une à côté de l'autre, incluant voitures, TCSP (tramways/bus), vélos et piétons. Sous cet angle, il ne s'agit plus d'une performance structurelle ou d'une optimisation fonctionnelle destinée aux flux, mais plutôt une plate-forme urbaine qui s'étend au-dessus de la Garonne.

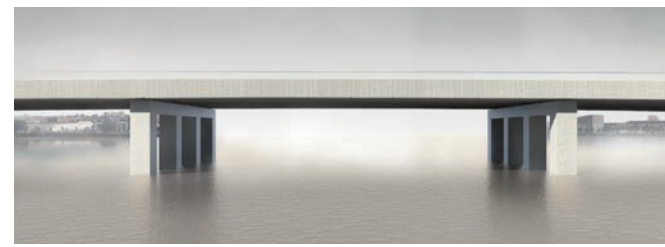
L'ambition du projet est de mettre en valeur l'esprit d'urbanité de la ville.

Le pont est par nature une connexion au sein de la ville qui s'élargit, la ville qui grâce à lui permet de faire bénéficier à un plus grand nombre, une quantité accrue et variée de services et d'activités. Cette spirale d'entraînement positif augmente l'attractivité générale de la Métropole, son aire d'influence s'en trouvant élargie.

UNE PLATE-FORME URBAINE AU-DESSUS DE LA GARONNE

En 2020, un 6^{ème} pont enjamera la Garonne entre Bègles, Bordeaux et Floirac.

Fruit de plusieurs années d'études et de concertation, le pont Jean-Jacques Bosc et ses raccordements incarnent une nouvelle approche de franchissement urbain : lieu de passage adapté aux modes de transport de demain, il se veut également lien et lieu de vie.



COÛTS 110 M € T.T.C.

(RACCORDEMENTS
SUR LES DEUX RIVES INCLUS)

MISE EN SERVICE FIN 2020

MAÎTRE D'OUVRAGE BORDEAUX MÉTROPOLE Bertrand Arnauld de Sartre
barnaulddesartre@bordeaux-metropole.fr 05 56 93 67 39

MAÎTRE D'ŒUVRE OMA GILLES GUYOT gguyot@oma.com +31 629 44 82 20

- 1 Sur le pont.
- 2 Élévation pont.
- 3 Grand évènement

- 4 Atterissage rive gauche.
- 5 Trémie rive gauche.
- 6 Structure de jeu rive droite.

GPV BELLEFONTAINE AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE QUARTIER

LE PARC EST L'ÉLÉMENT CENTRAL ET STRUCTURANT DU QUARTIER DE BELLEFONTAINE. À TRAVERS UN RÉSEAU D'ESPACES PUBLICS, IL PARTICIPE À RELIER LE QUARTIER À CELUI DU MIRAIL ET DE LA REYNERIE. PRÉSENT LE LONG DU CÔTEAU DE LA GARONNE, CE LIEU EST LA MISE EN SCÈNE D'UN PATRIMOINE DIVERSIFIÉ

AMÉNAGEMENT DU BOIS DE BELLEFONTAINE ET DE LA PLACE NIKI DE SAINT PHALLE

Le bois de Bellefontaine est au cœur de la structure urbaine imaginée par Candilis et son équipe. Il est un élément majeur du quartier.

Sa requalification participe directement au renouvellement urbain engagé sur ce quartier. La réalisation du schéma directeur (juin 2012) a permis de d'approfondir le programme et d'identifier trois secteurs remarquables :

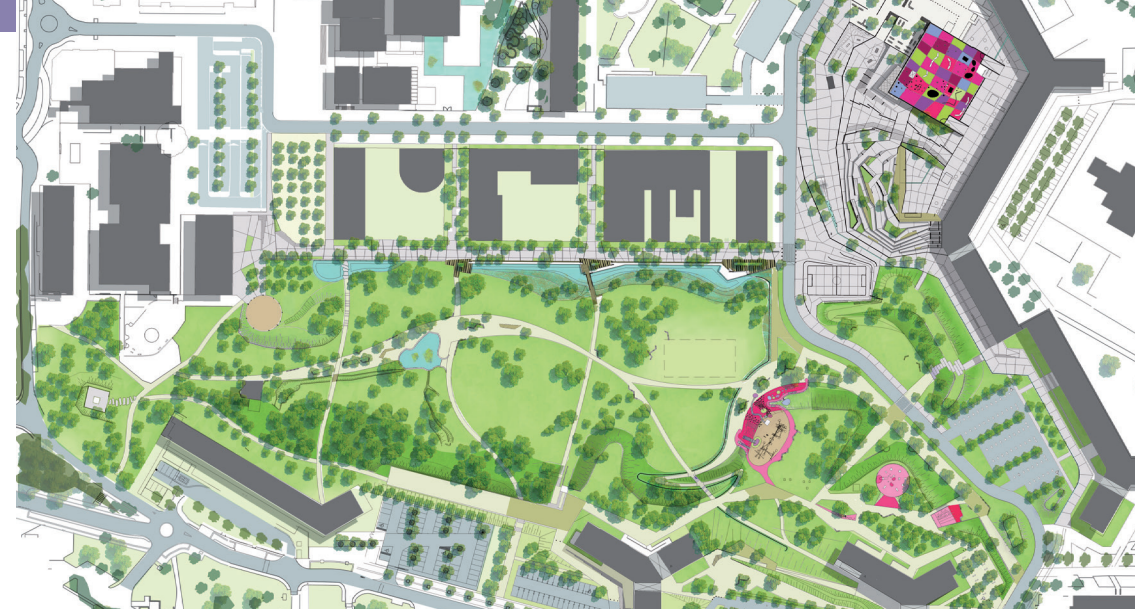
- 1 Le parc naturel et ludique
- 2 Les jardins d'eaux longeant la promenade
- 3 La place Le Titien

Ces trois entités participent au projet dans son ensemble et se coordonnent pour apporter au quartier de Bellefontaine un espace identitaire et remarquable.

UN PROJET D'ENSEMBLE, ENSEMBLE

Des réunions d'échanges et de discussions ont permis la participation des bailleurs, des associations et des habitants aux validations et avancées du projet.

Divers ateliers ont été mis en place, sur site ou en salle, pour mobiliser les habitants sur différents thèmes, parmi lesquels : les plantations, les aires de jeux et l'aménagement de la place.



COÛTS 5 100 000 € H.T.
DÉBUT 2012
FIN 2017

MAÎTRE D'OUVRAGE TOULOUSE MÉTROPOLE Jean-Yves Vernin
jean-yves.vernin@toulouse-metropole.fr 06.42.58.67.58
MAÎTRE D'ŒUVRE URBICUS ARCHITECTE & PAYSAGISTE Rudy Blanc
r.blanc@urbicus.fr 06.61.81.02.33

- 1 Le parc nature, le parc ludique, le parc humide, le parc artistique
- 2 L'entrée du parc
- 3 Les jardins d'eau

- 4 Les gradins de la place Niki de Saint Phalle
- 5 Atelier de concertation avec les acteurs

LA TRAME VERTE ET BLEUE DANS LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE GAILLAC

LA TRAME VERTE ET BLEUE DANS LE PLU DE GAILLAC

Au cours de la révision du PLU de Gaillac, commune Tarnaise de près de 15000 habitants en plein développement, la question de la trame verte et bleue est apparue comme un sujet majeur du projet.

À la croisée des questions de biodiversité, de cadre de vie, de mobilités douces, les enjeux liés à la trame verte et bleue se retrouvent dans tout le document.

Sur la base d'un diagnostic croisé poussé, les élus ont choisi de mettre ce sujet au cœur de leur projet.

Les multiples possibilités du PLU ont été mobilisées pour appliquer au mieux ce projet dans l'ensemble des quartiers de la commune.

À ce titre, une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) spécifiquement dédiée à la trame verte et bleue a été réalisée... Elle intègre à la fois la valorisation du patrimoine viticole, les liens entre les coteaux et le Tarn, les liaisons interquartiers, les berges du Tarn, les jardins de ville...

Le constant travail à toutes les échelles du projet donne une grande cohérence à l'intégration de ce sujet comme point de pivot du projet.

MOBILISATION DES OUTILS DU PLU POUR LA TVB

Le PLU est en cours de finalisation (arrêt prévu le 29 novembre 2016), son application ne sera effective qu'au troisième trimestre 2017.



COÛTS 62 000 €
DÉBUT 2014
FIN 2017

MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE GAILLAC SERVICE URBANISME urbanisme@ville-gaillac.fr 05 63 81 20 22
MAÎTRE D'ŒUVRE PARCOURIR LES TERRITOIRES julien@parcourirlesterritoires.fr 06 87 80 23 82

1 La TVB en pas japonais dans les quartiers résidentiels
2 Le quartier de l'Hortalisse, une référence pour le projet
3 Les coteaux du Gaillacois, espace identitaire majeur

4 Ruisseau de Jeansault, support d'un cheminement doux futur
5 Le Tarn dans l'OAP TVB

RECONQUÊTE DES BERGES DE LA GARONNE, ZAC SAINT-JEAN BELCIER À BORDEAUX

LE PROJET PORTE SUR LA RECONQUÊTE DES BERGES DE LA GARONNE EN CONTINUITÉ DES QUAIS DU PORT DE LA LUNE. AU SEUIL DE LA FUTURE GARE LGV, IL S'INSCRIT DANS L'OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL - BORDEAUX EURATLANTIQUE.

BERGES DE SAINT-JEAN-BELCIER À BORDEAUX

L'image contemporaine de Bordeaux se construit autour de la reconquête de la Garonne, hier grâce à la rénovation des quais du Port de la Lune, aujourd'hui avec l'intensification de la rive droite. L'aménagement des berges Saint-Jean-Belcier constitue une nouvelle étape majeure dans la transformation de la ville.

Au seuil de la future gare LGV, au cœur du territoire de l'OIN Euratlantique, cette opération vient à la fois compléter le système métropolitain du « parc des berges bordelaises » et conforter les nouvelles dynamiques territoriales en jeu.

C'est à ce mouvement que ce projet de transformation et de reconquête de l'espace public prend part avec l'ambition de créer une nouvelle pièce, inédite et jubilatoire, du puzzle urbain qui se constitue autour du centre historique consacré.

UNE NOUVELLE SÉQUENCE

Au delà de son inscription, d'une part, dans le processus de renouvellement urbain des quartiers de l'OIN en développement, d'autre part, dans le processus de la reconquête de la Garonne rive gauche et rive droite, le parti d'aménagement repose sur l'ambition :

- de créer un nouvel imaginaire, jubilatoire et coloré,
- de composer des trames suffisamment lisibles et ouvertes pour multiplier les possibles,
- de valoriser les contraintes existantes fortes (hydraulique, pollution, ouvrages infrastructurels) pour en faire des outils de composition,
- de libérer des espaces piétons continus, confortables, suffisamment généreux et équipés pour favoriser de nouveaux usages
- d'aménager un espace foisonnant planté pour palier le manque d'espaces verts du sud de Bordeaux

COÛTS 23 M €

DÉBUT 2015

MAPA LAURÉAT DE L'ACCORD CADRE
DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

FIN 2024

MAÎTRE D'OUVRAGE EPA EURATLANTIQUE

MAÎTRE D'ŒUVRE MANDATAIRE EXIT PAYSAGISTES ASSOCIÉS Conception urbaine et paysage

INGEROP C&I ingénierie Infrastructures - Déplacements AGENCE ON Conception Lumière

EXPLORATIONS ARCHITECTURE Architecture TECHNICALITÉ ingénierie Espaces Vivants

ANTEA GROUP Ingénierie Dépollution



1 Vue du pont Saint-Jean sur le parc Descas

2 Vue sur la promenade des berges

3 Vue sur la promenade des berges

4 Vue sur la promenade des berges

ÉCOQUARTIER TERRE SUD

COMMENT CRÉER DU LOGEMENT ET PASSER D'UNE « CONTRAINTE » RÉGLEMENTAIRE SUITE À DESTRUCTION DE ZONES HUMIDES À LA RÉOUVERTURE DE MILIEUX FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ, À LA CRÉATION DE CHEMINEMENTS DOUX ET, À TERME, À DE L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

HABITAT DENSE ET VALORISATION DES ESPACES NATURELS NE SONT PAS CONTRADICTOIRES

Le programme global comportera à terme 1 200 logements répartis sur 26 ha. La structuration de l'éco-quartier repose sur l'ancien maillage bocager ; il est construit avec la volonté de minimiser les impacts : favoriser l'intermodalité, limiter l'imperméabilisation, créer des noues paysagères, etc. Cependant, malgré une démarche ERC (éviter, réduire, compenser), ces aménagements ont provoqué la destruction de 2,5 ha de zones humides, avec nécessité de compenser à 150 % de la surface détruite. Un plan de gestion permettant de restaurer le réseau hydrographique, les boisements et prairies humides sur une surface de 15 ha a été adopté suite à une concertation étroite entre le maître d'ouvrage, les services de l'État, la Ville de Bègles et le maître d'œuvre. Les suivis scientifiques en cours montrent une évolution positive au niveau bio-diversité. Parallèlement, la Ville a créé des cheminements doux.

BIEN CONNAÎTRE LE MILIEU ET ÉLABORER UN PROJET ENSEMBLE EN POSITIVANT LES CONTRAINTES

Les mesures compensatoires (impliquant des investissements financiers importants pour le pétitionnaire) sont utiles non seulement à la bio-diversité mais également pour la qualité de vie des habitants (dépollution, îlot de fraîcheur, cheminements doux,...), car le plan de gestion repose sur une bonne connaissance du fonctionnement naturel des lieux et a été élaboré de façon pragmatique en concertation avec toutes les parties prenantes. L'amélioration progressive observée au niveau paysage et bio-diversité repose sur la réalisation de travaux d'entretien annuels dont la programmation est évolutive et adaptée en fonction des résultats des suivis écologiques. Le dialogue entre les acteurs est facilité par la présence de la maîtrise d'œuvre qui sert de pivot et de relais des informations.

COÛTS
ÉTUDES 2012
FIN 2014
ET SUIVI TOUS LES 5 ANS
SUR 30 ANS

MAÎTRE D'OUVRAGE DOMOFRANCE Denis Moncet denis.moncet@domofrance.fr
05 56 43 62 54 06 84 108 118
MAÎTRE D'ŒUVRE RIVIÈRE ENVIRONNEMENT francoise.gross@wanadoo.fr
05 56 49 59 78 06 07 13 18 37



- 1 Le site en 2009
- 2 Plan masse
- 3 Hottonie des marais (protégée), apparue suite aux travaux
- 4 Prairie et boisement restaurés
- 5 État avant réhabilitation

LES RIVES DE GÉRONNE

LABORATOIRE DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE : EXPÉRIMENTER DES OUTILS PROJECTUELS POUR LA CONSTITUTION D'UNE INFRASTRUCTURE VERTE URBAINE À GÉRONNE.

LA GESTION DU PAYSAGE COMME INFRASTRUCTURE

Les rives de Gérone est un projet de recherche appliquée mené par EMF depuis 2014. Il considère le potentiel des espaces naturbains (espaces naturels en limite de l'extension urbaine) à former une infrastructure verte multifonctionnelle, maillage à l'échelle métropolitaine d'espaces à la fois appropriables par les citoyens et propices à la biodiversité. Il s'agit d'expérimenter une méthode projectuelle qui permette de concilier l'ambition d'échelle du projet et les moyens précaires du secteur public. Deux projets-pilotes de préfiguration sont menés avec les services municipaux : la gestion différenciée y est mise à profit comme un outil immédiat permettant d'activer des lieux et agissant comme le détonateur du renouvellement du regard de la ville sur ses façades naturelles.

UN DIALOGUE OUVERT

Ce projet inverse la séquence classique de la commande publique : le Dessin par la Gestion Différenciée apporte des résultats tangibles et évaluables avant même la définition du plan directeur global. Les projets-pilotes sont des laboratoires où procédés et résultats sont ajustés avec les services techniques, mais ce sont aussi des témoins qui permettent de rallier des soutiens et de créer l'empathie.

Cette pratique projectuelle est un processus vivant, ouvert et de complexité et d'échelles croissantes. Il est non-linéaire et en constante redéfinition. Il contient en germe ce que l'on pourrait nommer le « genius temporum » : la conception et l'exécution alternées en courts cycles récurrents permet d'adapter et de différer les décisions selon les temps naturels, sociaux, économiques et politiques.



COÛTS 110 000 € H.T.
DÉBUT 2014
FIN EN COURS

MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE GÉRONNE DÉPARTEMENT MEDI AMBIENT mrosdevall@girona.cat +34 972 41 90 10
MAÎTRE D'ŒUVRE EMF ESTUDI MARTÍ FRANCH ARQUITECTURA DEL PAISATGE emf@emf.cat +34 972 21 48 46

- 1 Design relationnel :
générer des relations visuelles entre le fleuve et les quartiers
- 2 Prairies de Pedreres, la deuxième année de gestion

- 3 Activer les lieux :
appropriation citoyenne après re-découverte d'une plage fluviale

L'UNION, PROJET CŒUR DE VILLE

À L'UNION, LES HABITANTS IMAGINENT LE CŒUR DE VILLE DE DEMAIN. RÉUNIONS PUBLIQUES ET ATELIERS ONT RASSEMBLÉ PLUS DE 1 000 HABITANTS SOUCIEUX DE S'INSCRIRE DURABLEMENT DANS L'AVENIR DE LEUR COMMUNE.

VERS UN URBANISME NÉGOCIÉ

Devant le constat d'un fort renouvellement du tissu du centre-ville, susceptible de modifier l'identité de la commune, la ville de L'Union a engagé une réflexion pour imaginer le cœur de ville de demain en lançant simultanément une large concertation avec les habitants et une consultation de trois bureaux d'études.

Une réunion publique a permis de recueillir les premiers avis et, découlant de ce premier échange, des ateliers ont été organisés suivant trois thématiques : un quartier respirable et vivant, une circulation apaisée, une place centrale et dynamique. Les habitants ont eu l'occasion de faire des propositions concrètes d'aménagement et d'élaborer une grille d'analyse de ces futurs projets.

A partir de cette consultation du public, des premières orientations ont fait consensus et constituent la base du plan-guide du futur cœur de ville.

UNE DÉMARCHÉ DE CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS

Le schéma d'aménagement du futur centre-ville a été conçu sur la base d'une consultation d'équipes pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, sociologues, paysagistes...) et les avis des habitants recueillis à partir de grilles d'analyse sur les trois projets proposés.

Les propositions des habitants ou « experts d'usages » ont été intégrées en temps réel et constituent avec l'implication de l'équipe municipale, accompagnée de l'aua/T en tant qu'AMO, le terreau du futur projet.

Cette démarche innovante a permis de passer d'une opération de mutation urbaine « imposée » à un projet « négocié », permettant à la collectivité d'optimiser son espace public aujourd'hui enclavé et de créer un véritable lieu de rencontre ouvert, attractif et emblématique pour la commune et ses habitants : un cœur de ville.

COÛTS 87 000 € H.T.
ÉTUDES 2015
EN COURS

MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE L'UNION laurent.perez@mairie-lunion.fr
AMO AUAT ARCHITECTE AXEL LETELLIER axel@letellier-architecture.com



- 1 Proposition du BE – D'une Ville à l'Autre
- 2 Proposition du BE – AARP – Urbicus – IDTEC

BIMBY : UNE MAISON NEUVE DANS MON JARDIN ?

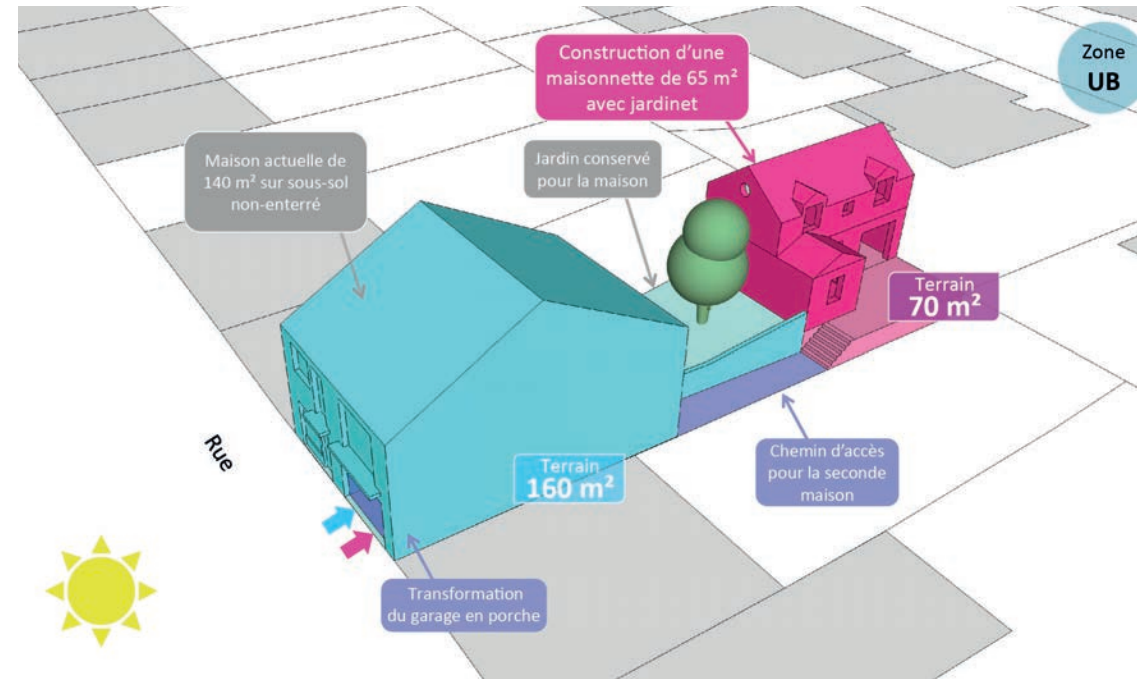
COMMENT TROUVER L'ESPACE LÀ OÙ IL N'Y EN A PLUS, POUR ACCUEILLIR DES MÉNAGES QUI NE VIENNENT PLUS, AU CŒUR D'UNE VILLE CONCURRENCÉE PAR L'EXTENSION PAVILLONNAIRE DE SES VOISINES, TOUT EN REDONNANT DES PERSPECTIVES AUX OCCUPANTS ?

QUAND UN PLU JOUE LA CARTE DU BIMBY...

Dans le cadre de l'élaboration de son PLU, la Ville de Périgueux a initié une démarche expérimentale BIMBY, pour « Build In My Back Yard », ou « Construire dans mon jardin ». Tournée vers les occupants des quartiers pavillonnaires anciens, elle permet de mieux connaître leurs attentes et leurs besoins, pour anticiper, encourager l'émergence de projets et les intégrer comme une composante à part entière du projet urbain global. Elle ajuste le règlement d'urbanisme pour permettre la concrétisation d'initiatives individuelles allant dans le sens de l'intérêt général. Pour la première fois en France, la démarche est prolongée par une convention de recherche qui permet au Lab' InVivo, partenaire, d'accompagner les habitants dans le temps avec un objectif de production de 40 logements par an.

DE LA PROGRAMMATION URBAINE AU SERVICE

Au-delà de l'étude de capacité impartie par la loi ALUR, le travail d'appréciation du gisement de production de logements en intensification dans l'existant a été englobé dans une démarche d'écoute et de service aux habitants volontaires, qui permet à la fois l'élaboration documentée d'un règlement d'urbanisme robuste et fin, et la crédibilité d'une programmation construite sur la base d'une relation de service avec les habitants. Intégrés progressivement à la démarche, les professionnels locaux de l'acte de construire créent un continuum d'accompagnement aux côtés de l'équipe de la Ville et de celle du Lab' InVivo. La démarche offre un contrepoint et un complément aux engagements forts de la ville en direction des quartiers existants (OPAH, AVAP, traitement des espaces publics).



COÛTS 500 000 € T.T.C.

ÉTUDES OCTOBRE 2015 -
JUIN 2106

TRAVAUX JUILLET -
DÉCEMBRE 2016

MAÎTRE D'OUVRAGE VILLE DE PÉRIGUEUX +33 (0)5 53 02 82 00

MAÎTRE D'ŒUVRE LAB INVIVO www.lab-invivo.fr

- 1 Des entretiens individuels, une démarche collective
- 2 Retrouver perspectives et confort de vie dans les tissus de faubourg

- 3 Des allers et retours pédagogiques entre la parcelle et son environnement

MASCOBADO AU CŒUR DE L'ÉCOQUARTIER DES GRISETTES

UN PROJET CO-CONSTRUIT AU CŒUR D'UN ÉCOQUARTIER, OUVERT SUR DES VIGNES, ÉQUIPÉ ET DESSERVI PAR LE TRAMWAY OÙ LES HABITANTS, LE BAILLEUR SOCIAL ET LES ARCHITECTES ONT TRAVAILLÉ DE CONCERT AU SERVICE DU « MIEUX VIVRE ENSEMBLE »

HABITAT PARTICIPATIF ET QUARTIER DURABLE

MasCobado s'inscrit dans une ZAC pensée autour de l'art de vivre en quartier dense entre une zone urbaine et l'Agriparc. À proximité du tramway, arborée de 2 ramblas et équipée d'un réseau de chauffage urbain (RCU) issu d'une usine de méthanisation, elle a obtenu le label « Écoquartier ». La mixité est à l'œuvre avec plus de 50 % de logements sociaux, commerces, groupe scolaire, maison de retraite, services pour étudiants, gare routière internationale et clinique. En avril 2012 la ville de Montpellier a lancé un appel à projets d'habitat participatif. MasCobado s'est ainsi développé autour des valeurs de solidarité, convivialité et respect de l'environnement avec 23 logements en location sociale, PSLA ou accession. La vitalité et le projet social mixte et innovant du collectif enrichit cette ZAC ouverte et durable.

UNE CONCEPTION AU SERVICE DU VIVRE ENSEMBLE

La démarche participative de MasCobado, qui permet la rencontre encore inédite Maître d'usage/Maître d'ouvrage/Maître d'œuvre, initie un cercle vertueux ayant pour finalité d'accorder besoins, propositions et force de réalisation. En effet, au delà de la définition d'un programme issu de la Maîtrise d'usage, cette participation des usagers entraîne la mise en place d'un processus créatif avec la maîtrise d'œuvre qui se concrétise dans une recherche de qualité environnementale ainsi que dans une architecture adaptée au lieu et aux usages. L'organisation des circulations, la polyvalence des espaces, les lieux mutualisés, les jardins ouverts... sont autant de thèmes réfléchis et choisis par la Maîtrise d'usage qui permettent d'ancrer le vivre ensemble au cœur d'une architecture ambitieuse.

COÛTS 4 256 € H.T.
DÉBUT 2012
FIN 2016

MAÎTRE D'OUVRAGE PROMOLOGIS s.moisset@promopyrene.fr 05 61 10 50 06
MASCOBADO contact@mascobado.org 06 62 64 34 38

MAÎTRE D'ŒUVRE ARCHITECTURE ENVIRONNEMENT PM archi.environnement@gmail.com 04 67 34 04 27



- 1 Façades Nord et Ouest des 2 bâtiments depuis l'Agriparc classé réserve de biodiversité.
- 2 Façades Sud et Est côté rue.
- 3 Façade Est (sur rue) et Nord montrant les coursives côté Nord du bâtiment A

- 4 Façade Est (sur rue) et Sud du bâtiment B
- 5 Façade sud du bâtiment B au coucher du soleil avec le « patio » éclairé
- 6 Entrée commune avec le jardin d'accueil en face, le bâtiment A à gauche et le bâtiment B à droite

UN PLU QUI COMBINE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

LA COMMUNE DE SAINT-SAUVANT, PERCHÉE SUR SON ÉPERON ROCHEUX, EST RECONNUE POUR SON BOURG PATRIMONIAL. POUR L'ÉLABORATION DE SON PLU, LA COMMUNE A CHOISI DE MENER UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE, SINCÈRE ET ENGAGÉE, AVEC LA POPULATION, DANS SA DIVERSITÉ GÉNÉRATIONNELLE.

SAINT-SAUVANT, UN TERRITOIRE QUI SE VIT COLLECTIVEMENT

La mobilisation citoyenne autour du projet s'est notamment construite au « Saint-Sylvanis », le bar-épicerie de la commune. Ce lieu a été choisi parce qu'il s'inscrit dans le quotidien de la population et qu'il y tient une place privilégiée pour le lien social.

Au fil du diagnostic, les habitants venaient y livrer leurs témoignages sur le vécu de leur territoire, les glissant dans la « boîte du vécu » qui était à disposition dans ce lieu. Ce même projet a également été mené, en parallèle, avec les élèves de l'école du village (textes, dessins, cartographie). Arthur, Timoun, Lili, Margaux, Léonard et les autres y ont participé.

Les habitants ont ensuite été conviés à un atelier de définition des enjeux « notre territoire demain ».

Parcours du vécu et causerie itinérante

Toute cette démarche a permis d'élaborer un « parcours du vécu » sur la commune, inauguré par une causerie itinérante, ponctuée de ces témoignages et travaux sensibles glanés, çà et là, auprès des habitants et usagers. Ce fut aussi un temps de sensibilisation à des thématiques du PLU (environnement, paysage, urbanisme). Au-delà d'un simple outil de planification, le PLU a été nourri de cette lecture plus subjective du territoire, avec une approche plus sensible et sensorielle.

UN PROJET INCARNÉ

Cette implication citoyenne, depuis le diagnostic jusqu'à l'écriture du PADD, a permis d'aboutir à un projet communal partagé entre les élus et habitants et de concrétiser ainsi la volonté d'un projet de territoire incarné par ceux qui le font vivre.



COÛTS ÉTUDES 40 500 €
DÉBUT 2013

TRAVAUX EN COURS
APPROBATION
PRÉVUE POUR
DÉBUT 2017

MÂÎTRE D'OUVRAGE COMMUNE DE SAINT-SAUVANT mairie-saintsauvant@orange.fr 05 46 91 50 10
MÂÎTRE D'ŒUVRE ATELIER URBANOVA

c.roirand@atelierurbanova.fr n.raudcohen@atelierurbanova.fr 05 49 04 63 67

- 1 Groupe de participants à la causerie itinérante
- 2 Travaux réalisés avec les enseignants et élèves de l'école de Saint-Sauvant et qui ont servi à la définition d'un « parcours du vécu »
- 3 Kakemono ponctuant le « parcours du vécu » et reprenant les mots des enfants de l'école

- 4 Pause au lavoir des Dames, lors d'une causerie itinérante
- 5 Vue sur le bourg Saint-Sauvant
- 6 Atelier de travail avec les élus sur le scénario de développement communal

QUI SAUVERA L'ÉCOLE DE SAINT-DAVE-SUR-NONETTE ?

L'INTÉGRATION D'UNE ÉCOUTE DES HABITANTS (AU TRAVERS D'ENTRETIENS INDIVIDUELS CONCERNANT LEUR PROPRE PARCELLE) À UNE LECTURE DES LIEUX PAYSAGÈRE ET URBAINE, ET AUX PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE TRAITEMENT DES ESPACES PUBLICS.

DES DÉFIS URBANISTIQUES TOUT PUBLIC

Un village (fictif) dont vous êtes le héros et 36 personnages inspirés de situations réelles emmèneront le lecteur dans 24 aventures palpitantes. L'école risque de fermer, faute de jeunes pousses. Il faut accueillir de nouveaux habitants ! Le lecteur, à travers les choix qu'il sera amené à faire au fil de l'histoire, devra trouver des solutions pour rapporter vie et dynamisme dans le village. Attendez-vous à des surprises ! De la lecture à l'animation d'ateliers : le livre peut être un support pédagogique d'éducation populaire pour un public scolaire de plus de 14 ans, des professionnels et des élus dans les territoires et les collectivités. Des animations et la réalisation d'ateliers, d'interventions, d'expositions... s'appuyant sur le livre peuvent être développées à la carte.

CONSTRUIRE UN MONDE QUOTIDIEN DÉCOMPLEXÉ

L'humour, l'imaginaire et la dérision sont mis au service de sujets tels que la qualité du cadre de vie, les relations que chacun entretient avec son environnement et les autres, l'acceptation des changements, la possibilité pour tout habitant de s'impliquer dans la construction de son espace de vie.

Rien n'arrive par hasard, tout est question de choix !

L'urbanisme, les paysages, l'architecture, le patrimoine, l'agriculture, l'énergie, les changements climatiques... ne sont plus des domaines seulement techniques, séparés les uns des autres et réservés aux spécialistes. Ils deviennent des éléments du quotidien des personnages de l'histoire, amenant le lecteur à s'en emparer, s'interroger et se positionner.



22 — Des promenades à fleur d'eau permettaient
de relier les différentes maisons.



COÛTS 8 320 €
DÉBUT 2012
FIN 2016

MAÎTRE D'OUVRAGE ASSOCIATION UN PAVÉ DANS LA MARE contact@pave-mare.eu +33 6 62 37 55 36
MAÎTRE D'ŒUVRE ARMELLE LAGADEC & MATHILDE KEMPF
contact@lagadec-kempf.eu +33 3 70 99 50 99

1 Extrait : illustration d'une des solutions proposées, photomontage à partir d'une maquette au 1/1000^e, page 83

2 Couverture du livre Qui sauvera l'école de Saint-Dave-sur-Nonette ?, auteurs Armelle Lagadec & Mathilde Kempf, éditeur Association Un pavé dans la mare, 2016

MISE EN VALEUR DES ESPACES PUBLICS DU VILLAGE

FAIRE PEU DE CHOSE, TRAVAILLER AVEC LES MATÉRIAUX DU LIEU, ET RÉALISER LES TRAVAUX EN RÉGIE MUNICIPALE POUR LIMITER LE COÛT DES INVESTISSEMENTS, VALORISER LES SAVOIRS FAIRE LOCAUX ET PRÉSERVER LE CARACTÈRE RURAL DU VILLAGE

VERS UN PROJET CO-CONSTRUIT ET PARTAGÉ

Suite à une étude globale à l'échelle du village se concluant sur un programme de travaux de mise en valeur des espaces publics, les élus de la commune de Belaye ont choisi en regard du montant total estimé de 180 000 euros, de mettre en œuvre ces projets autrement. Ce pas de côté a orienté la commune vers le choix de réaliser une grande partie des travaux en régie, d'utiliser les matériaux disponibles localement et de limiter au maximum les travaux à faire réaliser par des entreprises. Le rôle du maître d'œuvre « classique » au sens de la loi MOP s'est transformé en conseil. Ensembles (élus, employé communal, artistes locaux) nous avons retravaillé les esquisses, présenté nos propositions aux habitants afin que ce projet soit réalisable facilement et corresponde aux ambiances, aux usages et à la qualité du paysage rural du village.

À LA RECHERCHE D'UNE ÉCONOMIE DE MOYENS

Au-delà du projet réalisé, s'exprime ici l'idée qu'il est possible de travailler autrement, d'ouvrir la démarche de conception sur un processus de co-construction pour aboutir à un véritable projet partagé de qualité. Tout au long des étapes de co-conception, la recherche d'adéquation entre économie de moyen et respect du caractère rural fut notre fil directeur. Cette recherche singulière articulée à la fois sur les compétence de Bernard (employé communal et génie du bricolage) et les ressources locales (pierre d'une ruine à démolir, terre etc.) a permis d'affiner le projet, de préciser les lieux d'intervention et les moyens à mettre en œuvre. Cette démarche a permis de valoriser le travail de chacun, et a offert l'occasion de créer du lien social autour de la notion de cadre de vie et de paysage et cela sans dépenser beaucoup d'argent public.



COÛTS 6 600 € H.T.
DÉBUT 2013
FIN 2016-2017

MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE BÉLAYE mairie.belaye@orange.fr 05 65 36 27 90
MAÎTRE D'ŒUVRE ATELIER PALIMPSESTE
GUILLAUME LAIZÉ PAYSAGISTE guillaume.laize@gmail.com 05 56 01 19 37

1 Une route transformée en Chemin
2 Un travail Collectif
3 Bernard réalisant le chemin de pierre

4 Tracer sur place le projet
5 Escalier en cours de réalisation
6 Réglage des détails sur place

EXPÉRIMENTATION POUR LA DENSIFICATION DOUCE DES TISSUS PAVILLONNAIRES EN ARIÈGE

DENSIFIER EN MILIEU RURAL, C'EST POSSIBLE. C'EST L'OBJECTIF QUE S'EST FIXÉ LE DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE EN PROPOSANT UNE EXPÉRIMENTATION BIMBY* DE SES QUARTIERS PAVILLONNAIRES.

* BIMBY : "Build in my backyard" ou "Construire dans mon jardin"

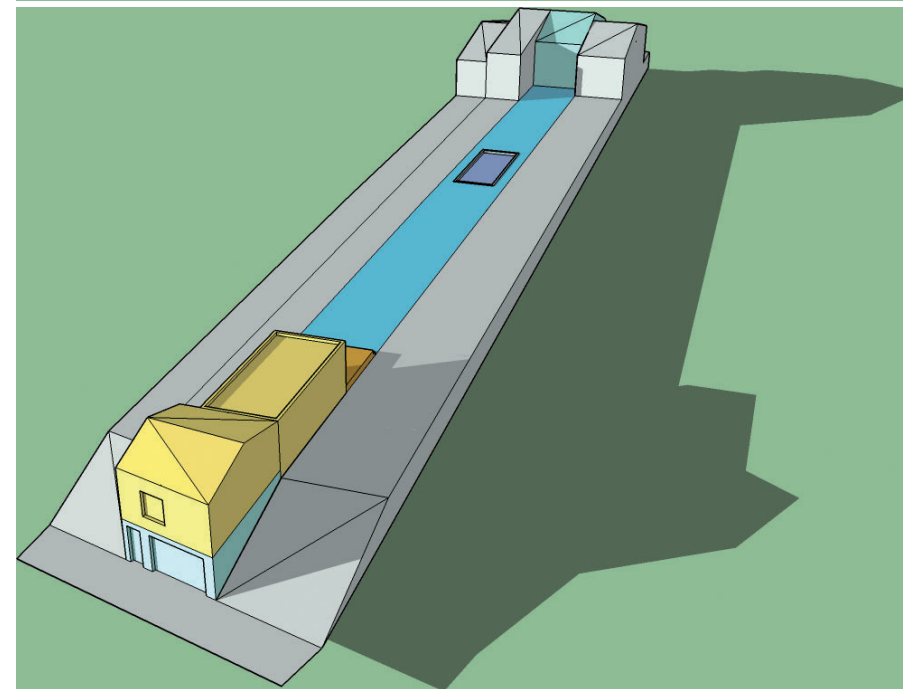
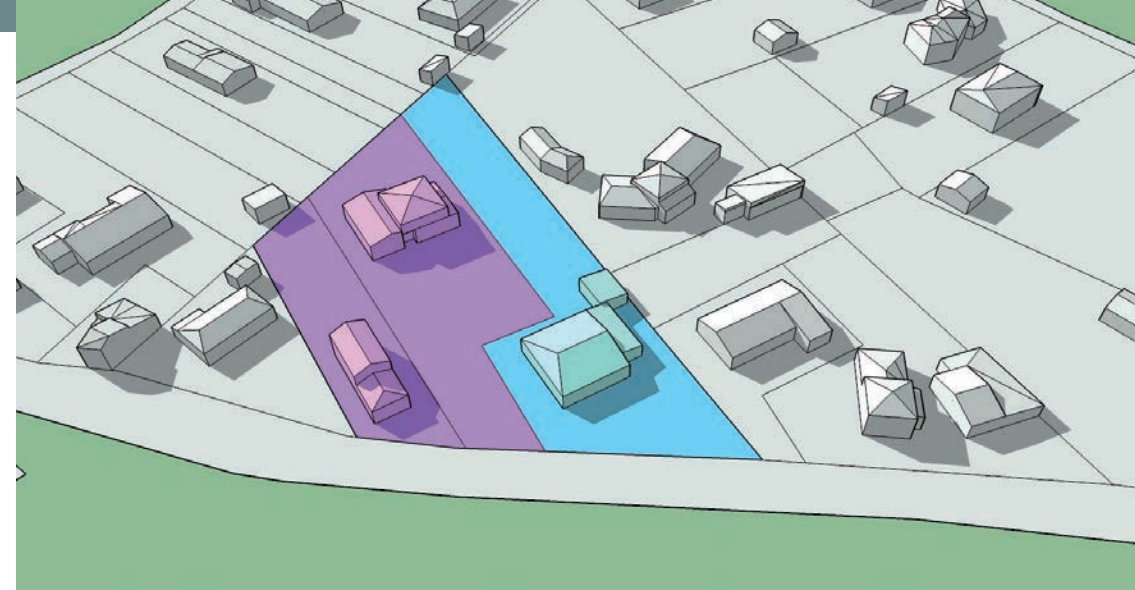
DENSIFICATION DOUCE ADAPTÉE À L'ARIÈGE

En 2015, le Syndicat Mixte du SCoT de la Vallée de l'Ariège, en partenariat avec le Conseil Départemental et le CAUE, a lancé une première phase d'expérimentation BIMBY portant sur la densification douce auprès de deux communes, Saverdun et Varilhes. Celle-ci a permis notamment de mettre en évidence quelques secteurs préférentiels pour l'accueil de nouveaux logements après analyse d'éléments de base.

Cette première étude ayant suscité l'intérêt des deux communes, les partenaires ont lancé dès 2016 la suite de l'expérimentation permettant la rencontre avec des porteurs de projets lors d'entretiens individualisés et gratuits. Ils ont ainsi pu exprimer leur projet d'évolution de leur bien immobilier, en le voyant se modéliser en temps réel à l'aide d'une maquette 3D réalisée par ordinateur.

ASSURER UN SUIVI PERMANENT DES PROJETS

Les différents entretiens BIMBY réalisés ont permis de faire naître des projets intéressants sur les deux communes pilotes qu'il est maintenant nécessaire de suivre afin d'assurer leur réalisation sur le territoire mais aussi pour en assurer la qualité. Il est également important que les porteurs de projets rencontrés, satisfaits de cette rencontre et des résultats qui leur ont été transmis, s'appliquent en temps « qu'ambassadeurs » de la densification douce au sein de leur commune mais aussi à l'extérieur afin de pérenniser la démarche. La commune doit également s'impliquer dans la durée en proposant des actions ponctuelles et concrètes tout en étant prudente vis-à-vis de certains projets non opportuns.



Exemples de modélisation BIMBY

COÛTS NON DÉFINI
DÉBUT AVRIL 2015
FIN SEPTEMBRE 2016

MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE SAVERDUN saverdun.urbanisme@gmail.com 05 61 60 30 31
MAIRIE DE VARILHES accueil@mairievarilhes.fr 05 61 60 73 24
MAÎTRE D'ŒUVRE SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
contact@scot-vallee-ariège.fr 05 61 60 42 91
CAUE caue.ariège@orange.fr 05 34 09 78 30
CONSEIL DÉPARTEMENTAL gdando@ariège.fr 05 61 02 09 09

LES NOUVELLES MODALITÉS D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

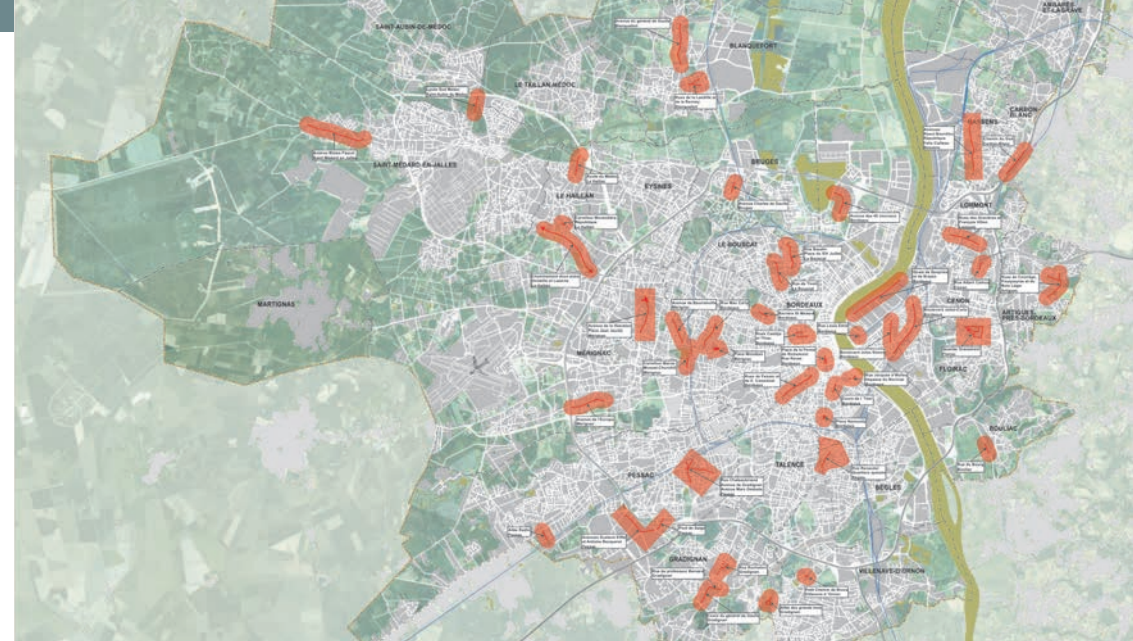
LA MÉTROPOLE DE BORDEAUX FAIT ÉVOLUER SES PRATIQUES :
UNE ATTENTION AUX USAGES, LES PIÉTONS ET MODES DOUX FAVORISÉS,
DES PROJETS ÉCONOMES ET ÉVOLUTIFS, UNE APPROCHE CONCERTÉE, PLUS DE NATURE...
L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EST CONCERNÉ.

UN RENOUVELLEMENT DES OBJECTIFS ET DES MÉTHODES

Depuis 2013 et à la demande des élus, la Métropole affirme l'importance de l'espace public pour la qualité de la vie métropolitaine et elle entend donc adapter les transformations à l'évolution des usages autant qu'au contexte économique. Assistée par la Mission Espaces publics renforcée d'un AMO, la traduction dans les opérations est assurée par les quatre Pôles territoriaux en charge des différents secteurs de la Métropole. Les métiers eux-mêmes évoluent et à ce jour près de 150 opérations sont à l'étude ou réalisées ainsi, faisant de l'intégration progressive du changement un des enjeux de la réussite à court, moyen et long terme de cette politique.

UNE ADAPTATION FÉCONDE AUX NOUVELLES ORIENTATIONS

Peu à peu les projets montrent l'apprentissage de l'approche des usages, de la concertation, de la nature, de la préservation des ambiances. Des économies substantielles sont faites sans appauvrir les réalisations. Des pratiques nouvelles s'installent comme la conservation de ce qui peut l'être, la recherche du juste coût par rapport à l'importance d'un lieu. L'application de ces principes peu à peu intègre les projets urbains, impliquant des stratégies d'étude et de passage à l'acte plus complexes. La Métropole en fait participe ainsi à créer aujourd'hui les compétences dont elle aura besoin demain.



COÛTS
DÉBUT 2013
FIN UNE POLITIQUE
QUI SE POURSUIVRA
DANS LE TEMPS

MAÎTRE D'OUVRAGE BORDEAUX MÉTROPOLE Nicolas Drouin
06 84 83 14 85 ndrouin@bordeaux-metropole.fr
AMO SAS CHARBONNEAU CONSULTANTS Jean-Pierre Charbonneau
charbonneau.consultant.paris@wanadoo.fr

1 Carte des projets en cours selon les nouvelles modalités (2015).
2 & 3 Rue Albert Camus à Cenon (avant-après) : au lieu de tout démolir de façade à façade, on garde les bordures, les fils d'eau, les arbres, répare la chaussée, aménage et verdit un seul côté. Les voitures s'attendent pour se croiser.

4 & 5 Rue de Pouqueyras à Artigues (avant-après)
Au lieu d'abattre les arbres, réaliser des murs de soutènement, dépenser beaucoup d'argent, dégrader l'ambiance, cela seulement pour que les voitures se croisent et qu'un trottoir soit créé, on dégage une partie piétonne, crée une écluse, conserve les qualités du lieu, cela pour un budget très modeste.

REMERCIEMENTS

Difficile de remercier tous les bénévoles tant l'implication des membres de l'APUMP fut importante, de l'organisation de l'événement à l'animation des salles de réunions, en passant pas des tâches matérielles aussi essentielles qu'ingrates, sans oublier bien entendu les participants du comité de sélection qui eurent la tâche difficile de choisir les 40 projets parmi tous ceux qui nous furent envoyés.

Faute de pouvoir citer tout le monde, nous remercierons ici les membres du comité de « sélection » : Florence CHIBAUDEL, Hervé LHOTELLIER, Nicolas LEBUNETEL, Céline Loudier-MALGOUYRES, Maryse FAYE, Yoann FOUCHER, Eugène GREAU, Gloria LIVI, Clarisse SCHREINER, Christophe SONNENDRUCKER, Pierre ROCA-D'HUYTEZA, Jean-Pierre SILVENT, Jean-Charles VALADIER.

Nous n'oublierons pas bien entendu, Constance COLAS notre Déléguée Générale et Fabienne PASQUIER, chargée de mission venue en renfort pour l'organisation de cette édition et qui ont donné beaucoup de leur personne, et Gregory VIAROUGE, interlocuteur toujours disponible et efficace au sein de Toulouse Métropole.

Nos remerciements vont, pour finir, à Jean-Luc MOUDENC, et Annette LAIGNEAU qui ont engagé Toulouse Métropole dans la poursuite d'un partenariat constructif et fructueux.

ORGANISATEURS



PARTENAIRES



Lined area for notes on page 108.

Lined area for notes on page 109.



échanges urbains 2016

CINQUIÈMES RENCONTRES
INTERRÉGIONALES DE L'URBANISME

UNE MANIFESTATION CO-ORGANISÉE PAR L'APUMP,
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'URBANISME DE MIDI-PYRÉNÉES,
ET LES ASSOCIATIONS RÉGIONALES DES URBANISTES
D'AQUITAINE ET DE LANGUEDOC-ROUSSILLON

AVEC LE SOUTIEN DE

toulouse
métropole



LA RÉGION OCCITANIE
Pyrénées-Méditerranée



apump.org

APUMP

SCM Lejeune 28, avenue Léon-Blum 31500 Toulouse
05 34 39 23 23 contact@apump.org apump.org